

Mis à jour le 21 avril 2021

**Voir page 54 les
mises à jour suite à
vos retours et nos
questions à la
DSDEN**

KISAITOU OU PRESQUE*... **MOUVEMENT 2021 LOIRE**

- Page 1 : Sommaire**
- Page 2 : Les rendez-vous mouvement du SNUipp-FSU**
- Page 3 : Les mesures de carte scolaire - rentrée 2021**
- Page 4 : Calendrier prévisionnel**
- Page 5 : Les participants au mouvement**
- Page 6 : Le barème et les bonifications**
- Page 8 : La saisie des vœux**
- Page 11 : Attention en cas de mesure de carte scolaire**
- Page 11 : Rappel des types de vœux**
- Page 12 : Postes de direction**
- Page 13 : Postes à exigences particulières et postes à profil**
- Page 14 : Titulaires de secteur**
- Page 15 : Postes de remplaçant**
- Page 16 : Temps partiels**
- Page 17 : Carte des secteurs et zones géographiques**
- Page 18 : Distancier départemental**
- Page 19 : Annuaire des circonscriptions**
- Page 20 : Annuaire des écoles**
- Page 54 : Mises à jour**

*Si vous trouviez une erreur dans ce document, merci de nous écrire un message à snu42@snuipp.fr

Contactez le SNU42

<http://42.snuipp.fr>

www.facebook.com/snuipp.fsu42

Saint-Etienne
Bourse du travail
4 cours Victor Hugo
42028 St Etienne cedex
04.77.41.33.21
snu42@snuipp.fr

Roanne
Bourse du travail
2 Rue Molière
42300 Roanne
04.77.71.16.69
snu42a@snuipp.fr



LE MOUVEMENT

RÉFORME DANS LA FONCTION PUBLIQUE



Le mouvement est l'occasion pour nombre de collègues de se rendre compte concrètement des impacts de la fameuse loi dite de « transformation de la Fonction publique » et de la dramatique politique éducative de Blanquer. Dorénavant, suite à cette loi, les organisations syndicales n'obtiennent plus les résultats du mouvement ! Nous ne pouvons donc plus vérifier si le traitement entre les participants a été équitable.

« Comment ?! » Dites-vous. « Mais c'est scandaleux ! ». Nous sommes bien d'accord avec vous et nous continuons à le dénoncer. A l'issue d'une âpre bataille menée localement et nationalement, le SNUipp-FSU a obtenu la communication des affectations des enseignants dans le département. Pour autant, cela ne règle pas grand-chose, une opacité totale règne, à l'opposé des valeurs d'équité et de transparence que prône notre organisation syndicale.

Par exemple, nous avons été surpris de constater que l'algorithme avait un fonctionnement complètement différent, et nous n'avons eu aucune explication en amont !

Mais notre détermination à nous battre est plus forte que jamais, la mobilisation du plus grand nombre permet toujours d'obtenir des victoires et le SNUipp-FSU42 ne cesse d'œuvrer auprès de la DSDEN pour améliorer les règles.

Dans d'autres instances, l'administration a dû reculer sur les tests salivaires qui devaient être faits par les enseignants lors du retour des vacances de février.

Pour le mouvement 2021, comme pour tous les autres sujets, contactez-nous. C'est le premier réflexe à avoir pour se renseigner, faire valoir ses droits et lutter ensemble pour défendre notre métier et un service public d'éducation de qualité.

L'équipe des déchargés du SNUipp-FSU 42

LES RENDEZ-VOUS MOUVEMENT DU SNUIPP-FSU 42

Rendez-vous dans les bureaux du SNUipp-FSU 42 ou dans votre école sur demande, coup de téléphone, message électronique, permanences mouvement, visio-conférence, réunions mouvement...

Lors de chaque phase, autant de dispositifs pour que les militants du SNUipp-FSU 42 vous aident dans l'élaboration de votre mouvement.

En visio, RIS ouvertes à tous

Judi 8 avril 12h – 13h
Vendredi 9 avril 12h – 13h
Mardi 13 avril 14h – 16h
Mardi 13 avril 16h30 – 18h30 (PES)

Permanences téléphoniques sur rendez-vous

En **avril** pour la phase principale, y compris la première semaine des congés.

**Contactez la section par
téléphone : 04.77.41.33.21
ou écrire à snu42@snuipp.fr**

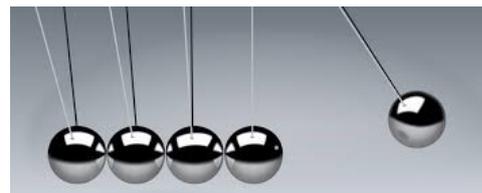
Inscription sur notre site

Où ça ouvre, où ça ferme ?

	Ouverture	Fermeture
Hors Education Prioritaire		
Maternelle	Firminy La Tardive Villars Bois Monzil	St Romain le Puy Firminy W. Rousseau Roche la Molière Cousteau Renaizon Villars J. Ravon
Elémentaire	St Just St Rambert Tilleuls Firminy Waldeck Rive de Gier St Exupéry Riorges le Pontet	Panissières Rive de Gier Prugnat St Chamond Croix Berthaud St Etienne Francs-Maçons
Primaire	Bonson J. Verne Pouilly les Feurs Pradines St Etienne Montat Verrerie St Etienne Rochetaillée St Etienne Centre 2 La Gresle	St Médard Grammond Usson en Forez Luriecq St Georges Hauteville Bussières Essertines en Chatelneuf Lézigneux Maclas Ouches Roanne Clermont Charlieu St Victor sur Rhins Noailly St Chamond Lavieu Parterre St Priest en Jarez G.Sand
RPI	Chalain d'Uzor Pralong Chalmazel/St Georges/Couzan	
REP		
Maternelle	Roanne Wilson	
Elémentaire	St Etienne Côte Chaude	Mably Prévert
Primaire	Roanne Fontquentin St Chamond Chatelard St Chamond Lamartine St Etienne Soleysel St Etienne Thiollier St Etienne Beaulieu	
REP+		
Maternelle	St Etienne Soleil Ricamarie Centre	
Elémentaire	St Chamond Massenet Pasteur St Etienne Soleil Ricamarie Pagnol	
Primaire	St Chamond Chatelard	
Autres		
ASH Création de classe ULIS école	Sorbiers H. Reeves Rive de Gier St Exupéry	Chazelles sur Lyon
Divers	Conseiller pédagogique départemental Educ Prio, politique de la ville, Cités éducatives	

Textes de référence :

- ⇒ **Lignes directrices de gestion (LDG) académiques : annexe 2 (Mobilité ENS 1er degré) du BIR spécial du 22 mars 2021**
- ⇒ **Circulaire du mouvement intra-départemental de la Loire** note du mouvement intra-départemental



Le calendrier prévisionnel 2021

Le SNUipp-FSU42 est intervenu pour demander que les opérations de mouvement n'aient pas lieu que pendant les vacances scolaires. Nous avons gagné 1 jour et demi !

Description	Date de début	Date de fin
Publication des postes	8/04	27/04
Ouverture du serveur		
Phase de saisie des vœux	09/04	27/04
Envoi des pièces justificatives et annexes « demande de priorités et bonification »	à 12:00	à 12:00
Demandes d'annulation de participation ou suppression des vœux (pas d'ajout de vœu possible)	28/04	03/05
Consultation du barème dans MVT1D		
Période de consolidation du barème (vérification et demande de rectification)	06/05	20/05
	à 12:00	à 12:00
Envoi du barème définitif	24/05	
Consultation des résultats de la phase informatisée	07/06	
Phase d'ajustement	11/06	31/08

La FSU et le SNUipp se sont opposés à la loi de « Transformation de la Fonction Publique » qui enlève toute prérogative de vérification et de contrôle aux commissaires paritaires élus en CAPD. Cette rupture du dialogue social nuit à la transparence des opérations du mouvement et à l'équité des mutations.

Cela explique, à la surprise de nombreux enseignants, que les organisations syndicales aient été dans l'impossibilité de communiquer les résultats du mouvement et donc pour chacun, de pouvoir contrôler par le biais du barème l'équité des mutations.

Ces nouvelles dispositions, qui s'étendent également aux promotions, sont contraires à l'esprit de la Fonction publique et instaurent une relation patronale entre les agents et l'autorité hiérarchique.

Le second mouvement n'existe plus.

Il devient une phase d'ajustement. Aucune fiche de vœux ne sera établie pour cette phase. Ce sont les vœux émis lors du mouvement informatisé qui seront pris comme repère pour les affectations.

Pourquoi les réformes du mouvement ?

D'après la DSDEN :

- Beaucoup de participants et pourtant peu de mobilité
- Trop d'affectations à titre provisoire
- Un second mouvement manuel trop conséquent et chronophage
- Trop de turn-over dans les équipes



Cette phase manuelle permettait aux enseignants « d'affiner » leurs vœux sur les postes particuliers restants offerts en juin, et laissait la possibilité d'être nommé sur des zones géographiques beaucoup plus précises, c'était un élément de transparence pour être mieux nommé.



Le SNUipp-FSU42 rappelle que les opérations de mouvement se sont toujours déroulées dans de bonnes conditions pendant de nombreuses années dans la Loire. Ces changements n'ont jamais été demandés par la profession ni par le SNUipp-FSU. Les nouvelles règles et la disparition du contrôle par les organisations syndicales sont un grand bond en arrière dans l'histoire de notre profession.

LES PARTICIPANTS AU MOUVEMENT

Les participants obligatoires

Doivent obligatoirement participer les enseignants :

- ⇒ sans poste (détachement, réintégration, disponibilité, congé parental, congé longue durée, poste adapté)
- ⇒ affectés sur un poste à l'année à titre provisoire
- ⇒ victimes d'une mesure de carte scolaire (fermeture)
- ⇒ nouvellement intégrés dans la Loire par permutations informatisées
- ⇒ les professeurs stagiaires de l'année scolaire en cours

Ces enseignants devant participer obligatoirement au mouvement, s'ils n'obtiennent aucun poste dans leurs vœux, **seront affectés à titre provisoire sur les postes du département non attribués** (appelé « **vœu** » **par extension**). Aucun poste ne restera vacant à l'issue du mouvement.

ATTENTION, les participants obligatoires doivent impérativement saisir 2 MUG (voir page 8 : saisie des vœux) . Si ce n'est pas fait et que vous obtenez un « vœu » par extension, il vous sera donné à titre définitif.

Les demandes de renoncement au poste sont désormais limitées et envisagées uniquement pour les situations problématiques de « relations humaines » avérées.

 **C'était une procédure « inventée et gagnée » par le SNUipp-FSU depuis très longtemps qui permettait une plus grande mobilité choisie des personnels.**

Les participants facultatifs

Peuvent participer, les enseignants titulaires d'un poste qui souhaitent changer d'affectation. Si aucun poste n'est obtenu, le participant est maintenu sur son poste. S'il obtient un poste pour lequel il ne dispose pas de la qualification requise (CAPPEI par exemple), il est nommé à titre provisoire et perd le bénéfice de son poste à titre définitif.

La liste des vœux :

une équation complexe

L'objectif de l'administration est d'affecter un maximum de participants dès la phase principale du mouvement.

Pour les participants obligatoires, et en particulier pour ceux qui ont un petit barème, il convient donc d'être très attentif à l'élaboration de sa fiche de vœux en les limitant à ceux qui sont véritablement souhaités tout en visant à obtenir un poste dès la phase principale en listant 40 vœux de toute nature.

Par défaut, pour les postulants restés sans poste après examen de tous leurs vœux, le programme informatique d'affectation recherchera un poste non attribué sans prendre en compte les demandes précédentes. Ainsi, un candidat peut se retrouver nommé à titre provisoire sur une affectation ne correspondant pas à ses demandes et éloigné géographiquement, c'est une nomination sur vœu par extension.

Le SNUipp-FSU 42 défendra tous les collègues qui auraient obtenu un poste situé dans une zone géographique qu'ils n'auraient pas demandée et les informera sur toutes les possibilités de recours.

ATTENTION !

Se renseigner avant de faire ses vœux

Les enseignants désirant exercer exclusivement en niveau préélémentaire ne doivent postuler que pour des écoles maternelles. **Tout enseignant nommé dans une école primaire** peut être amené à exercer indifféremment en maternelle ou en élémentaire... même si le libellé du poste précise l'un ou l'autre niveau.

Les candidats qui sollicitent des postes d'adjoints dans des écoles concernées par le dispositif CP/CE1 à effectif réduit en éducation prioritaire, sont susceptibles d'exercer sur tout niveau de classe.

Avant de postuler sur certains postes, il est conseillé de prendre des informations sur la nature du poste (ULIS, écoles primaires, postes particuliers...).

On postule sur un poste dans une école et non pour une classe précise. La répartition des classes relève de la compétence du conseil des maîtres. Dans la pratique, l'usage est d'effectuer cette répartition dans le cadre d'un conseil des maîtres en tenant compte de l'ancienneté dans l'école et des souhaits de chacun. Prendre contact avec sa nouvelle école dans les jours qui suivent la publication des résultats du mouvement.



Dans la circulaire départementale, il est précisé ceci :
A barème égal, les discriminants sont :

Barème = AGS + Bonifications

1: AGS 2: nombre d'enfants de - 18 ans au 1/09/21 3: âge 4: rang du vœu

Dans l'annexe 2 des lignes directrices de gestion académique, on peut lire ceci : "Au cours de ce traitement les vœux sont triés dans la pile par ordre de :
vœu précis puis vœu large / priorité croissante / barème décroissant / rang du vœu croissant / discriminant décroissant (paramétrage départemental)

 Pour le SNUipp-FSU ces informations se contredisent donc il nous est impossible de communiquer sur l'ordre de traitement des vœux et le fonctionnement précis de l'algorithme.

AGS (Ancienneté Générale de Service)

Le barème de base est calculé à partir de l'Ancienneté Générale de Services, appréciée au 31 décembre de l'année N-1.

Les bonifications

Bonifications académiques : cf. annexe 2 des Lignes de Gestion académiques, publiée sur notre site dans l'article Mouvement 2021 « Annexe 2 ».

Bonifications départementales pour exercice de fonctions de direction : cf. circulaire départementale, publiée sur notre site dans l'article Mouvement 2021 « Circulaire départementale ».

Les changements pour 2021

Bonification pour mesure de carte scolaire :

⇒ Bonification de 100 pts pour tous postes équivalents dans le département. (pour les directeurs = sur direction du même groupe)

Bonification pour rapprochement de conjoint :

⇒ Résidence professionnelle du conjoint dans le département ou dans un département limitrophe au-delà de **40km** de l'affectation actuelle. (100 km l'année dernière)

⇒ Le rapprochement de conjoint peut être considéré lorsque le conjoint de l'enseignant est inscrit à Pôle Emploi.

⇒ Les vœux concernés sont **obligatoirement formulés à partir du vœu numéro 1 et vœux suivants sans discontinuité**. Si vous faites un vœu dans une autre commune que celle de la résidence professionnelle de votre conjoint, à partir du rang de ce vœu, il n'y aura plus de bonification.

Bonification pour l'autorité parentale conjointe et pour parent isolé : pas de changement

Bonification au titre du conjoint bénéficiaire de l'obligation d'emploi, ou d'un enfant en situation de handicap ou souffrant d'une maladie grave : pas de changement

Bonification liée au handicap de l'agent : 20 points. **Valables sur tous les vœux de l'agent et non plus seulement sur les vœux sur postes équivalents.**

Bonification au titre de l'exercice en éducation prioritaire : Pour bénéficier de cette bonification, les enseignants doivent être en activité et affectés à titre définitif au 31 août de l'année 2020 dans un établissement REP ou REP+ (adjoints, directeurs, RASED, TR). Les TR peuvent bénéficier de cette bonification si au moins 50% de leur temps de service est en EP. Les entrants dans la Loire qui remplissaient les conditions dans leur département peuvent y prétendre. **MAJ 10-04 : Contrairement à ce que nous avait affirmé la DSDEN dans un premier temps, la bonification REP n'est pas accessible aux TRS.**

 Le SNUipp-FSU42 a demandé que la bonification REP soit également accordée aux personnels à titre provisoire. Le rectorat refuse pour le moment.

Bonification pour caractère répété de la demande :

- ⇒ Valable sur la même école même si changement de type de poste (adjoint maternel ou élémentaire).
- ⇒ Elle n'est pas possible pour un vœu de titulaire de secteur.

En page suivante, l'ensemble des bonifications académiques et départementales.

Il faut impérativement se référer aux circulaires pour s'assurer des modalités d'attribution, des justificatifs à fournir et des délais.

LE BAREME ET LES BONIFICATIONS

 Auparavant, le SNUipp-FSU42 siégeait dans les commissions pour vérifier les bonifications et accompagner vos demandes. La disparition des CAPD en 2019 rend désormais ce travail impossible.

Les demandes de bonifications sont à sélectionner dans le menu déroulant sur i-prof. Attention, elles ne sont pas toutes automatiques, certaines sont à rentrer par vos soins. Les pièces justificatives pour certaines bonifications seront à déposer sur une nouvelle plateforme appelée VALERE.

	POINTS	OBSERVATIONS
Ancienneté Générale de Service (AGS)	1 point par an 1/12 de point par mois 1/360 de point par jour	
Mesure de carte scolaire Fermeture de poste	300 points 200 points 100 points	Sur poste équivalent dans l'établissement Sur poste équivalent dans la circonscription Sur poste équivalent dans le département
Rapprochement de conjoint / Autorité parentale conjointe	6 points	Pièces justificatives à fournir <i>cf Annexe 3</i>
Situation de parent isolé	3 points	Pièces justificatives à fournir + courrier explicatif <i>cf Annexe 3</i>
Handicap de conjoint ou enfant	10 points	Pièces justificatives à fournir <i>cf Annexe 3</i>
Handicap de l'agent	20 points	Sur tous les vœux formulés. Pièces justificatives à fournir <i>cf Annexe 3</i>
Education prioritaire	REP : 0,5 point par an REP+ : 1 point par an	Si en poste à titre définitif, et TR si au moins 50% de leur temps de service en EP Maximum de 6 ans pour cumul des points
Réitération du 1er vœu précis sans interruption	1 point par réitération	Dans la limite de 6 points
Direction <i>cf Annexe 5</i>	0,5 point par an	En poste à TD ou TP sur liste d'aptitude Maximum 3 points pour 6 ans consécutifs Si intérim pendant au moins 1 an, faire un courrier pour solliciter cette bonification
Situation très exceptionnelle	A l'appréciation du DASEN	Eventuelles pièces médicales et/ou sociales à fournir au service de prévention

 Vous devrez vérifier votre barème après la saisie des vœux. Vous pourrez demander une rectification via un formulaire dématérialisé.

Les demandes de bonification liées à la situation familiale (*rapprochement de conjoint / autorité parentale conjointe / parent isolé*) ne sont pas cumulables entre elles. Vous devez les solliciter sur SIAM lors de la saisie des vœux.

Retour sur poste : Possible pendant 2 ans. Solliciter le poste chaque année.

Prise en compte de situations très exceptionnelles (médicale/sociale) : pas de bonification mais mise en place de priorités selon les cas. Commission prévue après la fermeture du serveur soit la semaine du 26 au 30 avril.

Attention les pièces du dossier sont à transmettre aux services médicaux sociaux AVANT le 23 avril.

 Auparavant, le SNUipp-FSU42 siégeait dans cette commission, nous pouvions vérifier que les critères retenus étaient justes et appliqués à tous.

Du fait de la mobilité des personnels, tout poste est susceptible d'être vacant.

Le SNUipp-FSU 42 vous propose des cartes, tableaux ainsi que la liste des écoles. (voir pages 17 et suivantes).

1. Participation facultative

Les enseignants qui détiennent actuellement un poste à titre définitif peuvent participer au mouvement intra départemental. Les enseignants qui participent au mouvement intra départemental s'engagent à accepter tout poste sollicité. S'ils n'obtiennent pas satisfaction, ils sont maintenus sur le poste détenu à titre définitif.

Les enseignants qui désirent participer remplissent la liste comprenant **un maximum de 40 vœux (liste à 40)**. Cette liste porte sur :

- ⇒ **Des postes précis** : un vœu précis dans une école permettant notamment de solliciter l'ensemble des postes de même nature dans l'école.

Un vœu de titulaire remplaçant ou de titulaire de secteur est un vœu précis.

et/ou

- ⇒ **Des vœux géographiques** : Vœux sur des regroupements de communes appelés secteurs, *voir carte des 19 secteurs géographiques page 17 ou annexe n°1 de la circulaire départementale.*

Il est conseillé de saisir un vœu précis dans chaque secteur géographique sollicité afin d'indiquer un point de référence pour l'affectation dans le secteur.

2. Participation obligatoire :

Les enseignants qui doivent obligatoirement participer au mouvement informatisé renseigneront deux listes de vœux successives :

- **Liste à 40** (Voir les modalités ci-dessus)
- **Liste** comprenant **au minimum DEUX vœux sur une zone géographique avec maximum 15 vœux (Liste à 15 vœux)**. Ces 2 vœux sur une zone géographique sont obligatoires. *Voir page 9,10, carte page 17 avec les 3 zones géographiques : Nord, Centre, Sud (à ne pas confondre avec les vœux géographiques par secteurs) ; et/ou annexe 2 de la circulaire départementale.*

Attention : l'application impose de saisir les vœux dans la liste à 15 avant de pouvoir accéder à la liste à 40.



Un **vœu sur zone géographique** est une combinaison d'une **zone géographique** et d'un **type de postes (MUG)**. C'est l'arme fatale du ministère pour conduire à l'affectation d'un maximum d'enseignants à titre définitif sur des postes qui n'ont pas été vraiment désirés.

Les types de postes sont appelés « **MUG** », **Moyen d'Unité de Gestion**, voir liste page suivante.

En résumé : 2 types de formulation de vœux

1. Les vœux sur **la liste à 40**

Pour les participants facultatifs et obligatoires (p5)

Vœux précis et/ou vœux géographiques (secteurs) :

↙
Ex : Roanne Wilson
Adjoint élémentaire

↘
Ex : Secteur 11 : Feurs et environs
Tout poste Adjoint élémentaire

2. Les vœux sur **la liste à 15**

Seulement pour les participants obligatoires (p5)

Obligation de faire DEUX vœux sur zone géographique (MUG)

Les vœux sur zone géographique :

Un **vœu sur zone géographique** est une combinaison d'une **zone géographique** et d'un **type de postes (MUG)**.

Ex : ZONE CENTRE - MUG Enseignant (= poste d'adjoint en élé et mat)

Les types de postes sont appelés « **MUG** » (**Moyen d'Unité de Gestion**)

Dans le département de la Loire, **5 MUG** ont été constitués :

- ⇒ **MUG Enseignants** concernant tout poste d'adjoint en élé, en maternelle ou en primaire
- ⇒ **MUG Remplaçants** concernant tout poste de Titulaire Remplaçant
- ⇒ **MUG ULIS** concernant tous les postes en ULIS école ou collège
- ⇒ **MUG ISES** concernant tous les postes d'adjoints en SEGPA
- ⇒ **MUG ECSP** concernant tous les postes en établissements spécialisés (IME-IEM-ITEP)

A Noter : il n'y a pas de MUG TRS !

Pensez à faire un vœu indicatif (voir page suivante).

Les **enseignants qui subissent une mesure de carte scolaire** (fermeture) ne sont plus obligés de formuler des vœux sur zone géographique (MUG). Il en est de même pour les **enseignants ayant une RQTH**. **Pour eux, il n'y a pas de vœu par extension (voir page suivante), s'ils restent sans poste, ils seront nommés en phase d'ajustement.**



Le SNUipp-FSU42 demande le retour à un seul vœu géographique obligatoire comme l'an dernier. Certains départements ne rendent obligatoire qu'un seul vœu sur zone géographique (MUG).

Le nombre de vœux

Tous les participants doivent créer une demande de mutation sur l'application afin d'accéder à l'écran de saisie des vœux, par : IPROF/SIAM/onglet « phase intra-départementale ».

Les participants obligatoires doivent **d'abord** saisir au minimum 2 MUG associés à une zone géographique s'ils veulent pouvoir inscrire **ensuite** des vœux précis ou géographiques dans la liste à 40.

ATTENTION : Obligation de faire 2 vœux de type MUG, sauf si mesure de carte scolaire ou personnel RQTH.

Pour les participants qui sont déjà nommés à titre définitif, ils ont la possibilité de saisir entre 1 et 40 vœux en se positionnant et en ordonnant leur choix à la fois sur des vœux précis et/ou sur des vœux géographiques (carte des secteurs page 17).

Chaque poste est identifié par un numéro de saisie.

Les postes d'adjoints se distinguent par la nature du support : « ECEL » pour classe élémentaire et « ECMA » pour classe maternelle.

Les décharges complètes de direction sont des postes d'adjoints apparaissant sous l'intitulé « DCOM ».

Sont exclus des vœux géographiques (liste à 15), les postes de TRS, Direction, PEMF, CPC, et ERUN (enseignants du numérique).

N'oubliez pas votre vœu indicatif, INDISPENSABLE pour les vœux sur secteur géographique et sur zone géographique (MUG).

ATTENTION ! Le logiciel d'affectation (algorithmique) ne fonctionne plus en prenant les candidats les uns après les autres classés par barème. Il fait d'abord le point pour chaque poste et regarde combien de candidats l'ont fait apparaître dans leurs vœux (que ce soit en vœu précis, en vœu géographique, ou en vœu de zone géographique). Il digère ensuite tout cela et commence un « projet » qu'il va affiner, en « estimant » le nombre de « places » en fonction des demandes sur un secteur. Le logiciel va ensuite affiner les nominations : passer de secteurs à postes précis, et remonter dans le rang des vœux des collègues.

Pour ceux qui n'obtiendront pas de vœu précis sur une école, l'algorithme va essayer, pour les nommer sur un secteur ou une zone, de se rapprocher du **vœu indicatif**, c'est-à-dire du vœu précis émis sur une école dudit secteur avec le même intitulé de poste. A chaque vœu géographique (de secteur ou de zone : MUG), **DOIT** correspondre un vœu indicatif repère qui permet de chercher au plus près dans la zone. **ATTENTION** : ce vœu indicatif doit avoir le même intitulé que le vœu MUG : **adj** pour un MUG enseignant, ou TR pour un MUG TR ...

Ce vœu indicatif est primordial pour tous les collègues dont la participation est obligatoire, en absence de ce vœu indicatif, l'algorithme ira chercher le poste le moins demandé dans la zone.

Pour ceux qui doivent formuler 2 MUG obligatoires, l'algorithme va les traiter l'un après l'autre **SI** vous avez bien mis un vœu indicatif correspondant à chaque MUG.



L'avis du SNUipp-FSU 42 :

Ce sont les explications données par le rectorat, malheureusement, ces indications sont beaucoup trop floues pour permettre aux collègues d'anticiper et d'élaborer des stratégies sûres.

Le fonctionnement est opaque car le logiciel d'affectation va agir différemment selon la situation du poste considéré.

C'est la FIN DE L'EGALITE DE TRAITEMENT DES AFFECTATIONS.

Le SNUipp-FSU porte depuis toujours l'égalité et la transparence dans la carrière des personnels, nous continuerons sans relâche à porter ces revendications.

Cellule départementale mouvement DSDEN 42

ce.ia42-mouvintra@ac-lyon.fr

04.77.81.41.21



ATTENTION EN CAS DE MESURE DE CARTE SCOLAIRE

Les enseignants qui subissent une mesure de carte scolaire (fermeture) ne sont pas obligés de formuler des vœux sur zone géographique (MUG). Il en est de même pour les **enseignants ayant une RQTH. Dans ces 2 cas, il n'y a pas de vœu par extension**, s'ils sont sans poste à l'issue du mouvement informatisé, ils seront nommés en phase d'ajustement.

En cas de mesure de carte scolaire, vous bénéficiez d'une priorité sur vœu de réaffectation sur votre poste perdu (300 points) : c'est ce qu'on appelle le vœu de maintien.

Vous bénéficiez également de 200 ou 100 points sur postes équivalents. Attention ces bonifications sont activées uniquement pour les vœux qui **suivent** le vœu de maintien.

« *Cependant pour déclencher la bonification, il est obligatoire qu'il fasse figurer au nombre de ses vœux le maintien dans l'établissement d'origine, sans distinction de niveau (élémentaire, maternelle ou décharge totale de direction).* » (cf.annexe 2 LDG)

RAPPEL DES TYPES DE VŒUX

Vœu précis : dans une école, permet de solliciter les postes de même nature dans l'école (p8)

Vœu géographique (secteur) : permet de solliciter des postes de même nature sur un des 19 secteurs (p8, carte p17, annexe 1 de la circulaire départementale)

Vœu sur zone géographique (MUG) : l'arme fatale du ministère, combinaison d'une zone géographique et d'un type de poste. Seulement pour les participants obligatoires (p8, carte p17, annexe 2 de la circulaire départementale).

Vœu indicatif : c'est le vœu qui sert de référence au logiciel pour l'affectation dans un secteur ou une zone.

« **Vœu** » **par extension** : seconde arme fatale du ministère, qui a permis de supprimer le deuxième mouvement ! Affectation à titre provisoire si aucun de vos vœux n'a été satisfait. Si vous ne remplissez pas 2 MUG, l'affectation sera donnée à titre définitif.

Vœu de maintien : L'agent peut formuler des vœux sur les postes de son choix. Cependant, pour déclencher la bonification, il est obligatoire qu'il fasse figurer au nombre de ses vœux le maintien dans l'établissement d'origine sans distinction de niveau (élémentaire, maternelle ou décharge totale de direction). Voir annexe 2 des Lignes Directrices de Gestion académiques, paragraphe III.2



PLUS DE 54 000 ADHÉRENTES ET ADHÉRENTS



VOUS NOUS SUIVEZ ?

Il s'agit de postes à prérequis, qui nécessitent l'inscription sur liste d'aptitude pour être obtenus à titre définitif.

C'est l'annexe départementale n°5 qui traite ces postes.

Qui peut participer ?

Tous les collègues peuvent demander des postes de direction lors du mouvement, sauf les collègues qui se sont vu refuser l'inscription sur la liste d'aptitude.

Définitif ou provisoire ?

Seuls les collègues qui sont directeurs en poste ou inscrits sur liste d'aptitude pourront obtenir un poste de direction à titre définitif. Les enseignants non inscrits sur la liste d'aptitude ne peuvent obtenir ce vœu qu'à titre provisoire. En novembre, le collègue à titre provisoire pourra solliciter son inscription sur la liste d'aptitude.

Quelles priorités pour les personnels « faisant fonction » pour un an à titre provisoire ?

Pour bien comprendre les règles de priorité (*annexe départementale n°5*) pour l'obtention d'un poste de direction à titre définitif lorsque vous avez fait fonction sur un poste pendant un an : vous êtes prioritaire pour obtenir le poste de direction sur lequel vous « faites fonction » à titre provisoire **UNIQUEMENT** lorsque ce poste a été au préalable proposé au 1^{er} mouvement et est resté vacant (aucun collègue ne l'a sollicité) **ET** si vous êtes inscrit sur la liste d'aptitude. C'est pourquoi, il est indispensable de solliciter votre inscription dès l'obtention d'une direction à titre provisoire.

Et en cas de regroupement d'école ?

Voir le tableau de l'annexe départementale n°5

Et en cas de fusion ?

Vous devez d'abord demander le poste de direction de l'école fusionnée pour pouvoir bénéficier ensuite des 200 et/ou des 100 points de bonification.

Les postes de direction de REP et REP + sont des postes profilés depuis cette année.

Tout poste de direction REP/REP+ libéré durant la phase informatisée fera l'objet **d'un entretien.**

Les candidats potentiels devront aller voir régulièrement la page internet du mouvement pour identifier les nouvelles propositions de POSTES A PROFIL car **cette liste sera mise à jour régulièrement.**

Ces postes ne seront normalement pas accessibles depuis le serveur puisqu'ils seront donnés aux candidats choisis lors des entretiens.

Les commissions ne concernent que les postes vacants ou libérés au mouvement cette année. Les directeurs déjà en poste n'ont rien à faire.



LES POSTES À EXIGENCES PARTICULIÈRES

Ce sont les postes qui nécessitent une certification ou un diplôme particulier. Les collègues ayant la certification nécessaire sont ensuite classés par barème.

C'est l'annexe départementale n°4 qui traite ces questions pour les postes de la Loire.

Pour tous ces postes, bien lire la circulaire qui renvoie sur : les fiches de poste, les documents à transmettre, les dates et délais à respecter.

Postes dans l'ASH

Les postes relevant de l'enseignement spécialisé nécessitent la tenue d'une commission pour :

ULIS 1^{er} degré pour les enseignants non spécialisés

ULIS 2nd degré pour les enseignants spécialisés et non spécialisés

Pour les autres postes de l'ASH, il faut IMPÉRATIVEMENT vous reporter à l'annexe départementale n°4 qui détaille les 5 priorités décroissantes ainsi que les cas concernant les stagiaires CAPPEI en cours et les départs en formation.

Postes UPE2A Unité pédagogique pour élèves allophones arrivants

Il s'agit des postes intervenant auprès des élèves allophones. Les enseignants doivent détenir un diplôme en FLE (Licence, master ou doctorat). Un dossier justifiant des compétences doit être réalisé par le candidat. Une commission examine les candidatures.

Les personnels sont nommés sur les postes UPE2A pour 4 ans renouvelables 1 fois.

Postes PEMF Professeurs des écoles maîtres formateurs

Il faut être titulaire du CAFIPEMF pour être nommé à titre définitif sur des postes de PEMF. Les personnels détenteurs de l'admissibilité sont affectés à titre provisoire mais ils bénéficient, l'année suivante, d'une priorité pour obtenir le poste à titre définitif s'ils sont admis au CAFIPEMF.

LES POSTES À PROFIL

C'est l'annexe départementale n°4 qui traite ces questions pour les postes de la Loire.

Les postes à profil sont attribués après une commission d'entretien sans tenir compte du barème. Il faut impérativement vérifier la fiche de poste correspondante qui fixe les exigences de diplôme et/ou d'expérience, qui définit les missions ainsi que la composition de la commission.

Attention les postes direction REP/REP+ sont désormais des postes à profil (voir page 10).

Pour les postes de direction de REP et REP+ profilés : les commissions ne concernent que les postes vacants ou libérés au mouvement cette année.



Les Titulaires de secteur sont appelés TS parfois TRS (*pour Titulaire Remplaçant de Secteur*). **MAIS TS OU TRS, C'EST LA MEME CHOSE !**

Ce sont les annexes départementales n°6 et 6 bis qui traitent ces questions pour les postes de la Loire.

Pour information, il n'y a pas de création de postes de TS supplémentaires pour l'année prochaine car les PES et les Master 2 en alternance seront à positionner sur des postes vacants ou des postes fractionnés. Il y aura 72 postes de PES tous pourvus à la 1ère phase du mouvement à mi temps. Il y aura 90 Master 2 qui occuperont des postes 1 journée par semaine dans les écoles.

TS ou TRS kesako ?

Un titulaire de secteur est rattaché à l'une des 3 zones géographiques du département : nord, centre ou sud (**voir notre carte page 15 ou l'annexe départementale n°2**). Dans ce secteur, il est chargé de compléter les services des collègues à temps partiels, **ce sont les anciens « postes fractionnés »**.

L'affectation sur un secteur est une affectation définitive, c'est pourquoi ces postes sont proposés au 1^{er} mouvement. Cependant, afin d'éviter d'avoir des services trop éloignés, les TS doivent remplir une fiche de vœux après avoir obtenu le poste. Cette fiche est pluriannuelle (annexe 6bis), tant que l'agent ne change pas d'avis, la DSDEN conserve sa fiche et se base sur celle-ci pour affecter le collègue. **DONC** pas de rédaction d'une nouvelle fiche de vœux pour les TS déjà en poste, c'est uniquement pour les nouveaux nommés sur les postes libérés au mouvement.



Le SNUipp-FSU42 avait obtenu la fiche de vœux pour les TS et aidé à sa réalisation. Nous nous félicitons de la poursuite de cette fiche qui rend le mouvement lisible et plus sécurisé pour les TS.

Il ne sera plus possible de demander un petit secteur limitrophe de la grande zone voisine comme auparavant.

Le SNUipp-FSU avait obtenu cette possibilité qui disparaît cette année.

ATTENTION ! Les priorités devraient être maintenues pour l'essentiel, MAIS l'administration se laisse la possibilité de « casser » des postes fractionnés existants pour « raison de service » (par exemple, pour positionner des PES ou des Master 2 en alternance 1 jour par semaine en récupérant des 25%).

L'année dernière les TS pouvaient demander explicitement à renoncer à leur priorité. Cette demande ne sera désormais plus possible sauf pour des problèmes au sein de l'équipe.

En cas de modification de quotité sur une école avec deux personnels TS, lire l'annexe 6. Il sera certainement tenu compte des besoins du services.



Le SNUipp-FSU42 demande l'élaboration d'une règle claire afin que les collègues puissent anticiper.



Les postes de remplaçants sont rattachés à une école. Réglementairement, la zone de remplacement est désormais le département, dans les faits, la DSDEN tient compte de l'école de rattachement. Il est assez rare d'être envoyé à l'autre bout du département (*mais cela peut arriver sur quelques jours*).

Indemnités ?

Les TR perçoivent l'ISSR (indemnités de sujétions spéciales de remplacement). L'ISSR est due à tout titulaire remplaçant exerçant sur **un poste situé hors de son école de rattachement**, y compris si le remplacement est situé dans la même commune.

Son montant varie en fonction de la distance entre l'école de rattachement et celle où s'effectue le remplacement.

jusqu'à 9 km	15,38€
de 10 à 19 km	20,02 €
de 20 à 29 km	24,67 €
de 30 à 39 km	28,96 €
de 40 à 49 km	34,40€
de 50 à 59 km	39,88 €
de 60 à 80 km	45.66 €
tous les 20 km sup.	6,81€

Que se passe-t-il en cas de remplacement à l'année ?

Le décret précise que « l'affectation des intéressés au remplacement continu d'un même fonctionnaire pour toute la durée d'une année scolaire n'ouvre pas droit au versement de l'indemnité ».

Il faut distinguer deux cas :

► **Un remplacement continu toute l'année scolaire sur un même poste débutant le jour de la rentrée** (*un seul ordre de mission*).

Cette situation n'ouvre pas droit au versement de l'ISSR. Elle peut en revanche ouvrir droit aux indemnités de déplacement si ce poste se trouve dans une commune non limitrophe de celle de l'école de rattachement et hors de la commune de résidence familiale (*décret n°2006-781 du 3 juillet 2006*).

► **Des remplacements successifs sur le même poste qui couvrent toute l'année scolaire** (*plusieurs ordres de mission*).

Dans ce cas, les circulaires de la division des affaires financières (DAF) du ministère précisent qu'« il est admis qu'il convient de maintenir aux intéressés le bénéfice de l'ISSR jusqu'au jour du renouvellement de leur affectation pour une période s'étendant jusqu'à la fin de l'année scolaire ». Concrètement donc, en cas de remplacements successifs sur le même poste, seule la dernière période de l'année n'ouvre pas droit à l'ISSR.

NB : Si un remplacement débute le lendemain de la rentrée scolaire, il ne peut pas être considéré comme un remplacement à l'année et ouvre donc droit au versement de l'ISSR.

TR et temps partiel ?

Les titulaires remplaçants ayant sollicité un temps partiel de droit ne pourront se voir proposer que la quotité de 50%. Cette possibilité conduira deux enseignants TR à partager la même affectation à l'issue du mouvement. La DSDEN doit donc trouver deux TR qui sollicitent une même zone ou une même école, c'est pourquoi il y a actuellement peu de TR à temps partiels.

Attention : compte tenu de cette contrainte les demandes de temps partiels à 50% pour les TR n'aboutissent pas souvent.



Tous les postes ne sont pas compatibles avec l'exercice à temps partiel.

Le 80% n'est accordé qu'aux temps partiels de droit.

Le 80% n'est pas compatible avec les postes de TR, de TS, de direction avec décharge.

ATTENTION, si vous obtenez un poste au mouvement qui n'est pas compatible avec votre demande de temps partiel, alors la DSDEN considère que vous renoncez de fait à votre temps partiel.

Il y a très peu de TR à 50%, puisque cette modalité nécessite un couplage de 2 personnels sur la même école de rattachement. Ce qui est très hasardeux ! Soit c'est une coïncidence rare, soit 2 collègues font une demande sur le même poste pour partager le temps partiel (à condition, en plus, que les 2 l'obtiennent au mouvement).



Pour avoir toutes les informations concernant ces compatibilités, consultez la circulaire départementale «temps partiels—réintégration à temps plein» (publiée le 12/01/2021).

CARTE DES SECTEURS DE LA LOIRE



Temps au plus rapide / souligné si péage

COMMUNES	Andrézieux Bouthéon	Belmont de la Loire	Bourg Argental	Chalmazel	Feurs	Firminy	La Pacaudière	Montbrison	Neulise	Noirétable	Pélussin	Pouilly sous Charlieu	Régny	Renaison	Roanne	St Chamond	St Etienne	Usson en Forez
Andrézieux Bouthéon		<u>1h20</u>	0h52	<u>1h</u>	<u>0h20</u>	0h28	<u>1h05</u>	<u>0h23</u>	<u>0h31</u>	<u>0h44</u>	<u>1h01</u>	<u>0h56</u>	<u>0h45</u>	<u>0h52</u>	<u>0h47</u>	<u>0h25</u>	<u>0h20</u>	<u>0h42</u>
Belmont de la Loire	<u>1h20</u>		<u>2h06</u>	<u>1h44</u>	<u>1h08</u>	<u>1h41</u>	<u>0h50</u>	<u>1h23</u>	<u>0h50</u>	<u>1h19</u>	<u>2h09</u>	<u>0h26</u>	<u>0h33</u>	<u>0h50</u>	<u>0h42</u>	<u>1h39</u>	<u>1h34</u>	<u>1h59</u>
Bourg Argental	0h52	<u>2h06</u>		<u>1h47</u>	<u>1h07</u>	0h41	<u>1h26</u>	<u>0h38</u>	<u>0h56</u>	<u>1h31</u>	<u>0h31</u>	<u>1h43</u>	<u>1h32</u>	<u>1h39</u>	<u>1h34</u>	<u>0h41</u>	<u>0h39</u>	<u>1h22</u>
Chalmazel	<u>1h</u>	<u>1h44</u>	<u>1h47</u>		<u>0h44</u>	<u>1h26</u>	<u>0h53</u>	<u>0h23</u>	<u>0h20</u>	<u>0h32</u>	<u>1h18</u>	<u>1h21</u>	<u>1h10</u>	<u>0h40</u>	<u>1h15</u>	<u>1h23</u>	<u>1h18</u>	<u>1h02</u>
Feurs	<u>0h20</u>	<u>1h08</u>	<u>1h07</u>	<u>0h44</u>		<u>0h44</u>	<u>0h53</u>	<u>0h23</u>	<u>0h20</u>	<u>0h32</u>	<u>1h18</u>	<u>0h45</u>	<u>0h34</u>	<u>0h40</u>	<u>0h35</u>	<u>0h41</u>	<u>0h36</u>	<u>1h01</u>
Firminy	0h28	<u>1h41</u>	0h41	<u>1h26</u>	<u>0h44</u>		<u>1h25</u>	<u>0h43</u>	<u>0h52</u>	<u>1h05</u>	<u>1h</u>	<u>1h17</u>	<u>1h06</u>	<u>1h13</u>	<u>1h07</u>	<u>0h24</u>	<u>0h19</u>	<u>0h45</u>
La Pacaudière	<u>1h05</u>	<u>0h50</u>	<u>1h25</u>	<u>1h26</u>	<u>0h53</u>	<u>1h25</u>		<u>1h08</u>	<u>0h36</u>	<u>1h02</u>	<u>2h01</u>	<u>0h24</u>	<u>0h38</u>	<u>0h17</u>	<u>0h26</u>	<u>1h24</u>	<u>1h19</u>	<u>1h44</u>
Montbrison	<u>0h23</u>	<u>1h23</u>	<u>1h10</u>	<u>0h38</u>	<u>0h23</u>	<u>0h43</u>	<u>1h08</u>		<u>0h35</u>	<u>0h47</u>	<u>1h22</u>	<u>1h</u>	<u>0h49</u>	<u>1h</u>	<u>0h45</u>	<u>0h40</u>	<u>0h40</u>	<u>0h47</u>
Neulise	<u>0h31</u>	<u>0h50</u>	<u>1h18</u>	<u>0h56</u>	<u>0h20</u>	<u>0h52</u>	<u>0h36</u>	<u>0h35</u>		<u>0h32</u>	<u>1h28</u>	<u>0h28</u>	<u>0h17</u>	<u>0h32</u>	<u>0h19</u>	<u>0h51</u>	<u>0h46</u>	<u>1h12</u>
Noirétable	<u>0h44</u>	<u>1h19</u>	<u>1h31</u>	<u>0h26</u>	<u>0h32</u>	<u>1h05</u>	<u>1h02</u>	<u>0h47</u>	<u>0h32</u>		<u>1h40</u>	<u>1h08</u>	<u>0h47</u>	<u>0h46</u>	<u>1h44</u>	<u>1h04</u>	<u>0h59</u>	<u>1h28</u>
Pélussin	<u>1h01</u>	<u>2h09</u>	<u>0h31</u>	<u>2h</u>	<u>1h18</u>	<u>1h</u>	<u>2h01</u>	<u>1h22</u>	<u>1h28</u>	<u>1h40</u>		<u>1h53</u>	<u>1h43</u>	<u>1h50</u>	<u>1h44</u>	<u>0h39</u>	<u>0h55</u>	<u>1h39</u>
Pouilly sous Charlieu	<u>0h56</u>	<u>0h26</u>	<u>1h43</u>	<u>1h21</u>	<u>0h45</u>	<u>1h17</u>	<u>0h24</u>	<u>1h</u>	<u>0h28</u>	<u>1h08</u>	<u>1h53</u>		<u>0h26</u>	<u>0h24</u>	<u>0h17</u>	<u>1h16</u>	<u>1h11</u>	<u>1h36</u>
Régny	<u>0h45</u>	<u>0h33</u>	<u>1h32</u>	<u>1h10</u>	<u>0h34</u>	<u>1h06</u>	<u>0h38</u>	<u>0h49</u>	<u>0h17</u>	<u>0h47</u>	<u>1h43</u>	<u>0h26</u>		<u>0h33</u>	<u>0h19</u>	<u>1h05</u>	<u>1h</u>	<u>1h25</u>
Renaison	<u>0h52</u>	<u>0h50</u>	<u>1h39</u>	<u>1h10</u>	<u>0h40</u>	<u>1h13</u>	<u>0h32</u>	<u>1h</u>	<u>0h32</u>	<u>0h46</u>	<u>1h50</u>	<u>0h24</u>	<u>0h33</u>		<u>0h17</u>	<u>1h13</u>	<u>1h08</u>	<u>1h33</u>
Roanne	<u>0h47</u>	<u>0h42</u>	<u>1h34</u>	<u>1h15</u>	<u>0h35</u>	<u>1h07</u>	<u>0h26</u>	<u>0h51</u>	<u>0h19</u>	<u>0h54</u>	<u>1h44</u>	<u>0h17</u>	<u>0h33</u>	<u>0h17</u>		<u>1h05</u>	<u>1h</u>	<u>1h25</u>
St Chamond	<u>0h25</u>	<u>1h39</u>	<u>0h41</u>	<u>1h23</u>	<u>0h41</u>	<u>0h24</u>	<u>1h24</u>	<u>0h45</u>	<u>0h51</u>	<u>1h04</u>	<u>0h39</u>	<u>1h16</u>	<u>1h05</u>	<u>0h19</u>	<u>1h05</u>		<u>0h16</u>	<u>0h58</u>
St Etienne	<u>0h20</u>	<u>1h34</u>	<u>0h39</u>	<u>1h18</u>	<u>0h36</u>	<u>0h19</u>	<u>1h19</u>	<u>0h40</u>	<u>0h46</u>	<u>0h59</u>	<u>0h55</u>	<u>1h11</u>	<u>1h</u>	<u>1h08</u>	<u>1h</u>	<u>0h16</u>		<u>0h58</u>
Usson en Forez	<u>0h42</u>	<u>1h59</u>	<u>1h22</u>	<u>1h02</u>	<u>1h01</u>	<u>0h45</u>	<u>1h44</u>	<u>0h47</u>	<u>1h12</u>	<u>1h28</u>	<u>1h39</u>	<u>1h36</u>	<u>1h25</u>	<u>1h33</u>	<u>1h25</u>	<u>1h</u>	<u>0h58</u>	

DSDEN de la Loire 11 rue des Docteurs Charcot 42023 SAINT-ETIENNE Cedex 04-77-81-41-00 / ce.ia42@ac-lyon.fr		Directeur Académique Des Services De L'Éducation Nationale Dominique POGGIOLI Adjointe au DASEN (1 ^{er} degré) Sylvie MEISSE
Roanne Ouest	IEN : Sandrine Bayet CPC : Fabienne Gardet-Brialon CPC EPS : Jean-Louis Aurelle ERUN : Georges-Henri Liotard	21 rue des Vies Vieilles 42300 ROANNE 04 77 78 33 80 / ce.0420946a@ac-lyon.fr
Roanne Est	IEN : Marie Bouche CPC : Emmanuelle Girerd-Imbert CPC EPS : Geoffroy Noir ERUN : Georges-Henri Liotard	21 rue des Vies Vieilles 42 300 Roanne 04 77 71 38 49 / ce.0420948c@ac-lyon.fr
Roanne Centre	IEN : Anne-Marie De Luca CPC : Muriel Pelisson CPC EPS : François Hugueny ERUN : Georges-Henri Liotard	21 rue des Vies Vieilles 42300 Roanne 04 77 78 33 85 / ce.0422277x@ac-lyon.fr
Feurs	IEN : Pierre- Louis Imbert CPC : Pierre Couturier CPC EPS : Anne-France Cheynet ERUN : Christophe Thibal	1 impasse de la Boissonnette BP 129 42110 Feurs 04 77 26 06 78
Montbrison	IEN : Laurent Godel CPC : Patrick Bercet CPC EPS : Hervé Jac ERUN : Christophe Thibal	Square Honoré d'Urfé CS 80199 42605 Montbrison Cedex 04-77-58-09-14 / ce.0420945z@ac-lyon.fr
Andrézieux Nord	IEN : Emmanuelle Guillerm CPC : Emmanuel Charnay CPC EPS : Gérald Dumas	Impasse Albert Camus 42160 Andrézieux Bouthéon 04 77 06 29 85 / ce.0422034h@ac-lyon.fr
Andrézieux Sud	IEN : Myriam Robert CPC : Agnès Goiran CPC EPS : Edith Oriol	Impasse Albert Camus 42160 Andrézieux Bouthéon 04 77 06 28 24 / ce.0422276w@ac-lyon.fr
St Chamond	IEN : Jaël Vieira CPC : Nadine Maisse CPC EPS : Sylvie Balluet ERUN : Olivier Roux	3, Place d'Armes 42400 Saint-Chamond 04 77 22 61 86 / ce.0420954j@ac-lyon.fr
St Etienne Nord	IEN : Nathalie Thollot Cpc : Marie-Pierre Barde-Cabusson CPC EPS : Delphine Boufedji ERUN : David Richard	11 Rue des Docteurs Charcot 42023 St Etienne Cedex 2 04 77 80 08 96 / ce.0420956l@ac-lyon.fr
St Etienne Sud	IEN : Jean-Christophe Béal CPC : Florian Daval CPC EPS : Keltoum Deghache	11 rue des docteurs Charcot 42023 Saint-Etienne Cedex 04 77 57 08 12 / ce.0420951f@ac-lyon.fr
St Etienne Est	IEN : Gilles Pichon CPC : Sandrine Faure CPC EPS : Bachir Boufedji ERUN : Emmanuelle Simon	11 rue des docteurs Charcot 42023 Saint-Etienne Cedex 04 77 57 08 15 / ce.0420953h@ac-lyon.fr
St Etienne Ouest	IEN : Sandrine Rivier CPC : Edwige Lorentz CPC EPS : Estelle Tremoulheac ERUN : Emmanuelle SIMON	11 rue des docteurs Charcot 42023 Saint-Etienne Cedex 04 77 57 04 58 / ce.0421089f@ac-lyon.fr
Firminy	IEN : Didier Bonnet CPC : Danielle Schvetzoff CPC EPS : Delphine Arbaud ERUN : David Richard	46 Ter rue Gambetta, 42700 Firminy 04 77 56 03 86 / ce.0420944y@ac-lyon.fr
Rive de Gier	IEN : Sylvie Martin-Dametto CPC : Laëtitia Fanget CPC EPS : Vincent Verna ERUN : Olivier Roux	3 place d'armes 42400 Saint Chamond 04 77 75 08 51 / ce.0420947b@ac-lyon.fr
ASH	IEN/ Eric Fuentès CPC : Céline Di- Matteo / Valentin Garoux / Lucile Kroll	11 rue des Docteurs Charcot 42023 St Etienne Cedex 04 77 59 90 91
CPC départemental	Arts : Thomas Gérard	

AILLEUX

ST MARTIN LA SAUVETE - CEZAY

Ecole Primaire Ailleux Cézay Bourg D'AILLEUX - 4 classes

ce.0421925p@ac-lyon.fr - 04 77 24 66 46

circo : MONTBRISON

AMBIERLE

Ecole Primaire Bourg 83 rue du 19 mars 1962 - 5 classes

ce.0422016n@ac-lyon.fr - 04 77 65 61 48

04 77 65 65 11

circo : ROANNE OUEST

ANDREZIEUX BOUTHEON

Ecole Primaire Arthur Rimbaud RUE EMILE ZOLA - 9 classes

ce.0421439l@ac-lyon.fr - 04 77 55 01 98

circo : ANDREZIEUX NORD

Ecole Primaire Louis Pasteur 2 BOULEVARD PASTEUR - 8 classes + ULIS

ce.0421449x@ac-lyon.fr - 04 77 55 22 55

circo : ANDREZIEUX NORD

Ecole Primaire Paul Eluard 3 RUE FLEMING - 8 classes

ce.0421645k@ac-lyon.fr - 04 77 55 21 97

circo : ANDREZIEUX NORD

Ecole Primaire Victor Hugo 1 PLACE VICTOR HUGO - 10 classes

ce.0421889a@ac-lyon.fr - 04 77 36 55 26

circo : ANDREZIEUX NORD

ARTHUN

(BUSSY ALBIEUX - ST SIXTE)

Ecole Élémentaire Meynet LE MEYNET - 1 classes

ce.0420111t@ac-lyon.fr - 04 77 24 64 07

circo : MONTBRISON

AVEIZIEUX

Ecole Primaire Jules Verne 7, ROUTE du BERNE - 4 classes

ce.0421459h@ac-lyon.fr - 04 77 94 00 99

circo : ANDREZIEUX NORD

BALBIGNY

Ecole Primaire Les Petites Rambertes 4 RUE DU PORT - 10 classes

ce.0421543z@ac-lyon.fr - 04 77 28 11 65

circo : FEURS

BARD

Ecole Primaire Le Perron LE PERRON - 2 classes

ce.0420116y@ac-lyon.fr - 04 77 76 25 92

circo : MONTBRISON

BELLEGARDE EN FOREZ

Ecole Primaire Bourg 20 PLACE DES COMBATTANTS - 6 classes

ce.0422116x@ac-lyon.fr - 04 77 54 48 58

circo : ANDREZIEUX NORD

BELMONT DE LA LOIRE

Ecole Primaire Ecole de la Forêt 116 ROUTE DES ECHARMEAUX - 3 classes

ce.0420121d@ac-lyon.fr - 04 77 63 65 42

circo : ROANNE EST

BOEN SUR LIGNON

Ecole Primaire Place Rolle PLACE ROLLE - 10 classes + ULIS

ce.0421967k@ac-lyon.fr - 04 77 24 11 08

circo : MONTBRISON



BOISSET LES MONTROND

Ecole Primaire 34 ROUTE DU CANAL - 6 classes
ce.0421587x@ac-lyon.fr - 04 77 54 51 60

circo : FEURS

BOISSET SAINT PRIEST

Ecole Primaire Boisset 653 RUE DE L'OZON - 5 classes
ce.0420132r@ac-lyon.fr - 04 77 76 34 04

circo : ANDREZIEUX SUD

BONSON

Ecole Primaire Jules Verne 1 PLACE JULES VERNE - 15 classes
ce.0421790t@ac-lyon.fr - 04 77 55 02 89

circo : ANDREZIEUX NORD

BOURG ARGENTAL

Ecole Maternelle 5 RUE DU COUVENT - 3 classes
ce.0420135u@ac-lyon.fr - 04 77 39 60 76

circo : ST ETIENNE SUD

Ecole Élémentaire 5 RUE DU COUVENT - 5 classes
ce.0420136v@ac-lyon.fr - 04 77 39 65 81

circo : ST ETIENNE SUD

BRIENNON

Ecole Primaire 5 PLACE DU 19 MARS 1962 - 6 classes
ce.0422246n@ac-lyon.fr - 04 77 60 81 42

circo : ROANNE OUEST

BULLY

(ST POLGUES)

Ecole Élémentaire LES AULMES - 3 classes
ce.0421927s@ac-lyon.fr - 04 77 65 24 64

circo : FEURS

BURDIGNES

Ecole Élémentaire LE BOURG - 2 classes
ce.0420141a@ac-lyon.fr - 09 71 72 02 47

circo : ST ETIENNE SUD

BUSSIERES

(Ste Agathe en Donzy)

Ecole Primaire PLACE DES ECOLES - 6 classes
ce.0422133r@ac-lyon.fr - 04 77 27 30 09

circo : FEURS

BUSSY ALBIEUX

(ARTHUN - ST SIXTE)

Ecole Élémentaire 80 RUE DES ECOLIERS - 2 classes
ce.0420144d@ac-lyon.fr - 04 77 24 64 74

circo : MONTBRISON

CELLIEU

Ecole Primaire Alphonse Daudet 39 CHEMIN DE LA PICOTE - 6 classes
ce.0420146f@ac-lyon.fr - 04 77 73 11 99

circo : ST CHAMOND

CHAGNON

Ecole Primaire 20 RUE DE LA FONTAINE DISPARUE - 2 classes
ce.0420152m@ac-lyon.fr - 04 77 75 61 08

circo : RIVE DE GIER

CHALAIN D'UZORE

(PRALONG - ST PAUL D'UZORE)

Ecole Primaire 12 ROUTE DE MONTBRISON - 3 classes
ce.0420153n@ac-lyon.fr - 04 77 97 03 70

circo : MONTBRISON



CHALAIN LE COMTAL

(GREZIEUX LE FROMENTAL)

Ecole Primaire LE BOURG - 3 classes
ce.0420154p@ac-lyon.fr - 04 77 76 15 80

circo : FEURS

CHALMAZEL

(ST GEORGES EN COUZAN - JEANSAGNIERE)

Ecole Primaire La clé des montagnes 12 RUE DE LA MAIRIE - 1 classes
ce.0421752b@ac-lyon.fr - 04 77 24 87 23

circo : MONTBRISON

CHAMBEON

Ecole Primaire Premier envol 2 ROUTE DE MAGNEUX - 4 classes
ce.0420160w@ac-lyon.fr - 04 77 27 83 98

circo : FEURS

CHAMBLES

Ecole Primaire IMPASSE DES ECOLES - 5 classes
ce.0420161x@ac-lyon.fr - 04 77 52 45 98

circo : ANDREZIEUX SUD

CHAMBOEUF

Ecole Primaire Antoine Meilland RUE JULES FERRY - 6 classes
ce.0420289l@ac-lyon.fr - 04 77 94 90 24

circo : ANDREZIEUX NORD

CHAMPDIEU

Ecole Primaire Champdieu 106 RUE DE LA MAIRIE - 7 classes
ce.0420185y@ac-lyon.fr - 04 77 97 12 75

circo : MONTBRISON

CHAMPOLY

(LES SALLES - CHAUSSETERRE)

Ecole Élémentaire Champoly LE BOURG - 1 classes
ce.0420187a@ac-lyon.fr - 04 77 65 02 26

circo : ROANNE CENTRE

CHANDON

Ecole Primaire Croix Leigne CROIX LEIGNE - 6 classes
ce.0420189c@ac-lyon.fr - 04 77 60 32 50

circo : ROANNE EST

CHANGY

Ecole Primaire Changy LE BOURG - 4 classes
ce.0421711g@ac-lyon.fr - 04 77 64 18 16

circo : ROANNE OUEST

CHARLIEU

Ecole Primaire Bourg 4 RUE CHANTEMERLE - 11 classes + ULIS
ce.0422059k@ac-lyon.fr - 04 77 60 27 94

circo : ROANNE EST

CHATELNEUF

Ecole Primaire LE BOURG - 2 classes
ce.0420199n@ac-lyon.fr - 04 77 76 88 75

circo : MONTBRISON

CHAUSSETERRE

(CHAMPOLY - LES SALLES)

Ecole Élémentaire 131 ROUTE DE L'ECOLE - 1 classes
ce.0420559e@ac-lyon.fr - 04 77 65 05 77

circo : ROANNE CENTRE

CHAVANAY

Ecole Primaire Bourg 15, GRANDE RUE - 6 classes
ce.0420201r@ac-lyon.fr - 04 74 87 22 28

circo : RIVE DE GIER

Ecole Élémentaire Verlieu LIEU-DIT VERLIEU - 2 classes

ce.0420203t@ac-lyon.fr - 04 74 87 25 84

circo : RIVE DE GIER

CHAZELLES SUR LYON

Ecole Primaire Les Petits Chapeliers 4 RUE EMILE RIVOIRE - 11 classes + ULIS
 ce.0421949r@ac-lyon.fr - 04 77 54 92 97

circo : ANDREZIEUX NORD

CHENEREILLES

Ecole Primaire Les Chênes de Beylieu LE BOURG - 3 classes

ce.0420209z@ac-lyon.fr - 04 77 76 56 92

circo : ANDREZIEUX SUD

CHERIER

Ecole Primaire Les Moulins LE BOURG - 2 classes

ce.0421847e@ac-lyon.fr - 04 77 63 17 81

circo : ROANNE CENTRE

CHIRASSIMONT

(MACHEZAL)

Ecole Primaire LE BOURG - 2 classes

ce.0420213d@ac-lyon.fr - 04 77 62 41 42

circo : ROANNE EST

CHUYER

(LA CHAPELLE VILLARS)

Ecole Élémentaire LE BOURG - 2 classes

ce.0422220k@ac-lyon.fr - 04 74 56 76 93

circo : RIVE DE GIER

CIVENS

Ecole Primaire 70 RUE DES ECOLIERS - 5 classes

ce.0420215f@ac-lyon.fr - 04 77 26 01 69

circo : FEURS

CLEPPÉ-SAINTE-FOY-SAINT-SULPICE

Ecole Primaire 50 RUE DE L'ECOLE - 4 classes

ce.0420216g@ac-lyon.fr - 04 77 26 48 21

circo : FEURS

COMBRE

Ecole Élémentaire Odette Lagrange 41 RUE DE LA MAIRIE - 1 classes

ce.0420927e@ac-lyon.fr - 04 74 64 44 02

circo : ROANNE EST

COMMELLE VERNAY

Ecole Primaire René Mure 808 RUE JULES FERRY - 11 classes

ce.0421586w@ac-lyon.fr - 04 77 70 89 38

circo : ROANNE CENTRE

CORDELLE

Ecole Primaire RUE DES ECOLES - 4 classes

ce.0420220l@ac-lyon.fr - 04 77 64 92 19

circo : ROANNE EST

COUTOUVRE

Ecole Primaire Les Marronniers 81 RUE DES ECOLES - 4 classes

ce.0420227u@ac-lyon.fr - 04 77 66 20 35

circo : ROANNE EST

CRAINTILLEUX

(RIVAS)

Ecole Primaire PLACE JEAN DUSSURGEY - 6 classes

ce.0421992m@ac-lyon.fr - 04 77 54 65 26

circo : ANDREZIEUX NORD

CREMEAUX

Ecole Primaire de la Tour PLACE DES TILLEULS - 3 classes

ce.0420229w@ac-lyon.fr - 04 77 62 51 64

circo : ROANNE CENTRE

CUINZIER

Ecole Primaire du 8 mai 3 RUE DU 8 MAI - 3 classes

ce.0420233a@ac-lyon.fr - 04 77 60 53 04

circo : ROANNE EST

CUZIEU

Ecole Primaire Yves Meunier 87 ROUTE DE RIVAS - 6 classes
ce.0422003z@ac-lyon.fr - 04 77 54 53 95 circo : ANDREZIEUX NORD

DARGOIRE

(TARTARAS)

Ecole Maternelle Jean Pierre VIAL 7 RUE DU LOSANGE - 3 classes
ce.0420239g@ac-lyon.fr - 04 77 89 46 29 circo : RIVE DE GIER

DEBATS RIVIERE D'ORPRA

(ST LAURENT SUR ROCHEFORT/ L'HOPITAL SUR ROCHEFORT)

Ecole Maternelle LIGEAY - 1 classes
ce.0420240h@ac-lyon.fr - 04 77 24 57 22 circo : MONTBRISON

DOIZIEUX

Ecole Primaire 72, RUE DE LA CHENEE - 2 classes
ce.0420241j@ac-lyon.fr - 04 77 20 96 12 circo : ST CHAMOND

ECOICHE

Ecole Primaire La Roche aux Fées 119 MONTEE DE L'ECOLE - 2 classes
ce.0420242k@ac-lyon.fr - 04 77 63 69 74 circo : ROANNE EST

EPERCIEUX ST PAUL

Ecole Primaire 133 CHEMIN DES ECOLIERS - 3 classes
ce.0420244m@ac-lyon.fr - 04 77 27 09 45 circo : FEURS

ESSERTINES EN CHATELNEUF

Ecole Primaire Malleray 115 CHEMIN DES ECOLIERS - 3 classes
ce.0420246p@ac-lyon.fr - 04 77 58 52 43 circo : MONTBRISON

ESSERTINES EN DONZY

Ecole Primaire 6 CHEMIN DES ECOLIERS - 3 classes
ce.0420247r@ac-lyon.fr - 04 77 28 81 19 circo : FEURS

ESTIVAREILLES

Ecole Primaire RUE DU 21 AOUT 1944 - 5 classes
ce.0420248s@ac-lyon.fr - 04 77 50 20 40 circo : ANDREZIEUX SUD

FARNAY

Ecole Primaire Ecole d'Egarande PLACE DES COMBATTANTS - 6 classes
ce.0420252w@ac-lyon.fr - 04 77 73 58 34 circo : ST CHAMOND

FEURS

Ecole Primaire Du huit mai 26 RUE DU 8 MAI - 9 classes
ce.0420253X@ac-lyon.fr - 04 77 26 05 31 circo : FEURS

Ecole Primaire Charles Perrault 1 IMPASSE DE LA BOISSONNETTE - 10 classes + ULIS

ce.0422222m@ac-lyon.fr - 04 77 26 07 42 circo : FEURS

FIRMINY

Ecole Élémentaire Le Mas 10 BOULEVARD DE FAYOL - 9 classes + ULIS
ce.0420257b@ac-lyon.fr - 04 77 56 09 40 circo : FIRMINY ONDAINE

Ecole Élémentaire Waldeck Rousseau 1 RUE JULES FERRY - 6 classes
ce.0420264j@ac-lyon.fr - 04 77 56 27 13 circo : FIRMINY ONDAINE

Ecole Maternelle La Tardive 17 BOULEVARD ST CHARLES - 3 classes
ce.0420268n@ac-lyon.fr - 04 77 56 07 49 circo : FIRMINY ONDAINE

Ecole Maternelle Le Mas 12 BOULEVARD FAYOL - 4 classes
ce.0420269p@ac-lyon.fr - 04 77 56 33 65 circo : FIRMINY ONDAINE

Ecole Maternelle Le Parc 34 RUE DU CHAMPS DE MARS - 2 classes
ce.0420271s@ac-lyon.fr - 04 77 56 14 56 circo : FIRMINY ONDAINE

Ecole Maternelle Waldeck Rousseau 9 RUE FERDINAND BUISSON - 2 classes
ce.0420274v@ac-lyon.fr - 04 77 56 14 89 circo : FIRMINY ONDAINE

Ecole Primaire Les Cordes - Bois de la Barge 5 RUE DE L'ALCAZAR - 8 classes
ce.0420962t@ac-lyon.fr - 04 77 56 01 05
04 77 56 14 88 circo : FIRMINY ONDAINE

Ecole Primaire Chazeau 4 PLACE DES CARMES - 5 classes
ce.0421558r@ac-lyon.fr - 04 77 56 02 16 circo : FIRMINY ONDAINE

Ecole Primaire Fayol 123 BOULEVARD FAYOL - 6 classes
ce.0421751a@ac-lyon.fr - 04 77 56 11 81 circo : FIRMINY ONDAINE

Ecole Élémentaire La Tardive 17 BOULEVARD ST CHARLES - 7 classes
ce.0421861v@ac-lyon.fr - 04 77 61 74 67 circo : FIRMINY ONDAINE

Ecole Primaire Le Stade 2 CHEMIN DES MOLIERES - 11 classes + ULIS
ce.0422038m@ac-lyon.fr - 04 77 61 33 55 circo : FIRMINY ONDAINE

FONTANES

Ecole Primaire 3 PLACE de la MAIRIE - 3 classes
ce.0420279a@ac-lyon.fr - 04 77 20 82 77 circo : ANDREZIEUX NORD

FOURNEAUX

Ecole Primaire 134 CHEMIN DE L'ECOLE - 2 classes
ce.0421458g@ac-lyon.fr - 04 77 62 46 60 circo : ROANNE EST

FRAISSES

Ecole Maternelle Périvaure 6 IMPASSE LA PERIVAURE - 3 classes
ce.0420285g@ac-lyon.fr - 04 77 56 14 93 circo : FIRMINY ONDAINE

Ecole Maternelle Grand Fraisses 15 BIS RUE GABRIEL PERI - 3 classes
ce.0421500c@ac-lyon.fr - 04 77 56 22 50 circo : FIRMINY ONDAINE

Ecole Élémentaire Jules Ferry / Jean Zay 2 RUE JEAN ZAY - 10 classes
ce.0422118z@ac-lyon.fr - 07 60 30 60 34 07 63 21 24 42 circo : FIRMINY ONDAINE

GENILAC

Ecole Primaire Jules Verne 75 ROUTE DE LA GARE - 4 classes
ce.0420235c@ac-lyon.fr - 04 77 83 79 72

04 77 93 28 55 circo : RIVE DE GIER



Ecole Primaire Victor Elie Louis 81 RUE DES VERCHERES - 7 classes
ce.0420711v@ac-lyon.fr - 04 77 75 85 49 circo : RIVE DE GIER

Ecole Primaire Nelson Mandela 286 ROUTE DU SARDON - 5 classes
ce.0420713x@ac-lyon.fr - 04 77 83 79 44 circo : RIVE DE GIER

GRAMMOND

Ecole Primaire Des Mille et Une Découvertes RUE DE LA PASSEMENTERIE - 5 classes
ce.0420291n@ac-lyon.fr - 04 77 20 74 26 circo : ANDREZIEUX NORD

GREZIEUX LE FROMENTAL

(CHALAIN LE COMTAL)

Ecole Élémentaire LE BOURG - 1 classes
ce.0421902p@ac-lyon.fr - 04 77 76 15 36 circo : FEURS

GREZOLLES

SOUTERNON / ST JULIEN D'ODDES

Ecole Primaire 43, RUE D'URFE - 3 classes
ce.0420489d@ac-lyon.fr - 04 77 62 57 90 circo : FEURS

GUMIERES

Ecole Primaire LE BOURG - 2 classes
ce.0420490e@ac-lyon.fr - 04 77 76 75 21 circo : ANDREZIEUX SUD

JARNOSSE

Ecole Primaire L'Arc en Ciel LE BOURG - 2 classes
ce.0420498n@ac-lyon.fr - 04 77 60 53 31 circo : ROANNE EST

JONZIEUX

Ecole Primaire 19 RUE DE LA SEMENE - 5 classes
ce.0420501s@ac-lyon.fr - 04 77 39 91 35 circo : ST ETIENNE SUD

LA BENISSON DIEU

Ecole Primaire RUE des écoles - 2 classes
ce.0420122e@ac-lyon.fr - 04 77 66 62 18 circo : ROANNE OUEST

LA CHAPELLE VILLARS

(CHUYER)

Ecole Primaire La Chapelle Villars LE BOURG - 2 classes
ce.0420194h@ac-lyon.fr - 04 74 87 83 83 circo : RIVE DE GIER

LA FOUILLOUSE

Ecole Primaire Les Cèdres 29 RUE SAINT JUST - 13 classes
ce.0421922l@ac-lyon.fr - 04 77 30 15 82

04 77 34 35 41 circo : ANDREZIEUX NORD

LA GIMOND

Ecole Primaire La Gimond 61 CHEMIN DE PICARD - 2 classes
ce.0420290m@ac-lyon.fr - 04 77 30 92 09 circo : ANDREZIEUX NORD

LA GRAND CROIX

Ecole Primaire Renée Peillon RUE DU DORLAY - 8 classes + ULIS
ce.0420295t@ac-lyon.fr - 04 77 73 23 08 circo : ST CHAMOND

Ecole Primaire Pierre Teyssonneyre 61 RUE LOUIS PASTEUR - 7 classes
ce.0420298w@ac-lyon.fr - 04 77 73 21 36 circo : ST CHAMOND

LA GRESLE

Ecole Élémentaire LE BOURG - 3 classes
ce.0421551h@ac-lyon.fr - 04 74 64 42 63 circo : ROANNE EST

LA PACAUDIERE

Ecole Primaire 92 RUE DU SOUVENIR - 4 classes
ce.0422043t@ac-lyon.fr - 04 77 64 11 98 circo : ROANNE OUEST

LA RICAMARIE

Ecole Maternelle Centre 2 PLACE DES ECOLES - 5 classes **REP+**
ce.0420312l@ac-lyon.fr - 04 77 80 90 35 circo : ST ETIENNE OUEST

Ecole Maternelle Marcel Pagnol 6 RUE CHAPELON - 4 classes **REP+**
ce.0420313m@ac-lyon.fr - 04 77 57 16 90 circo : ST ETIENNE OUEST

Ecole Maternelle Montrambert 2 IMPASSE GUY MOCQUET - 5 classes **REP+**
ce.0420314n@ac-lyon.fr - 04 77 80 60 13 circo : ST ETIENNE OUEST

Ecole Élémentaire Marcel Pagnol 4 RUE NELSON MANDELA - 7 classes **REP+**
ce.0421594e@ac-lyon.fr - 04 77 57 49 00 circo : ST ETIENNE OUEST

Ecole Élémentaire Montrambert 6 IMPASSE G. MOCQUET - 10 classes **REP+**
ce.0421996s@ac-lyon.fr - 04 77 57 00 75 circo : ST ETIENNE OUEST

Ecole Élémentaire Centre 2 PLACE DES ECOLES - 10 classes + ULIS **REP+**
ce.0422018r@ac-lyon.fr - 04 77 80 41 19 circo : ST ETIENNE OUEST

LA TALAUDIERE

Ecole Maternelle Jean Plathey RUE ANTONIN-CROIZIER - 7 classes
ce.0420850w@ac-lyon.fr - 04 77 33 81 84 circo : ST ETIENNE NORD

Ecole Élémentaire Michelet RUE MICHELET - 7 classes
ce.0420851x@ac-lyon.fr - 04 77 53 60 69 circo : ST ETIENNE NORD

Ecole Élémentaire Victor Hugo 4 IMPASSE VICTOR HUGO - 7 classes
ce.0420852y@ac-lyon.fr - 04 77 53 63 81 circo : ST ETIENNE NORD

LA TERRASSE SUR DORLAY

Ecole Primaire de la Galoche 152 RUE ALPHONSE LACOMBE - 3 classes
ce.0420855b@ac-lyon.fr - 04 77 20 99 24 circo : ST CHAMOND

LA TOUR EN JAREZ

Ecole Primaire 3 RUE DES BRETONS - 5 classes
ce.0420867p@ac-lyon.fr - 04 77 74 75 06 circo : ST ETIENNE NORD

LA TUILLIERE

(ST PRIEST LA PRUGNE)

Ecole Élémentaire LE BOURG - 1 classes
ce.0420870t@ac-lyon.fr - 04 77 62 93 99 circo : ROANNE CENTRE

LAY (Neaux)

Ecole Primaire 8 RUE DES TERREAUX - 4 classes
ce.0420504v@ac-lyon.fr - 04 77 62 73 03

circo : ROANNE EST

LE BESSAT

Ecole Primaire Bourg 39 RUE TRAVERSIERE - 2 classes
ce.0420123f@ac-lyon.fr - 04 77 20 40 61

circo : ST ETIENNE SUD

LE CERGNE

Ecole Primaire La Marelle 84 RUE DE LA FONTAINE - 4 classes
ce.0420149j@ac-lyon.fr - 04 74 89 82 40

circo : ROANNE EST

LE CHAMBON FEUGEROLLES

Ecole Élémentaire Victor Hugo 7 RUE RAOUL FOLLEREAU - 8 classes **REP**
ce.0420166c@ac-lyon.fr - 04 77 56 18 56

circo : FIRMINY ONDAINE

Ecole Maternelle Jean Jaurès 2 RUE DU COLONEL MAREY - 6 classes **REP**

ce.0420172j@ac-lyon.fr - 04 77 61 02 70

circo : FIRMINY ONDAINE

Ecole Maternelle Zola - Pasteur RUE JOANNES GUIGNAND - 4 classes **REP**

ce.0420173k@ac-lyon.fr - 04 77 61 20 90

circo : FIRMINY ONDAINE

Ecole Maternelle Victor Hugo AVENUE GAFFARD - 3 classes **REP**

ce.0421499b@ac-lyon.fr - 04 77 61 31 30

circo : FIRMINY ONDAINE

Ecole Élémentaire Zola - Pasteur RUE JOANNES GUIGNAND - 8 classes **REP**

ce.0421892d@ac-lyon.fr - 04 77 61 00 74

circo : FIRMINY ONDAINE

Ecole Élémentaire Jules Ferry 3 RUE DES EAUX VIVES - 14 classes + ULIS **REP**

ce.0421968l@ac-lyon.fr - 04 77 61 20 09

circo : FIRMINY ONDAINE

Ecole Primaire Lamartine 1 RUE DES ECOLES - 4 classes **REP**

ce.0422042s@ac-lyon.fr - 04 77 61 02 74

circo : FIRMINY ONDAINE

Ecole Maternelle La Pauzière 3 RUE DES EAUX VIVES - 5 classes **REP**

ce.0422055f@ac-lyon.fr - 04 77 61 00 19

circo : FIRMINY ONDAINE

Ecole Primaire Jaurès - Rousseau RUE DU COLONEL MAREY - 13 classes + ULIS **REP**

ce.0422198l@ac-lyon.fr - 04 77 61 02 26

circo : FIRMINY ONDAINE

LE COTEAU

Ecole Maternelle Centre 9 RUE LEDRU ROLLIN - 4 classes

ce.0420221m@ac-lyon.fr - 04 77 72 77 05

circo : ROANNE EST

Ecole Élémentaire Centre PLACE LUCIEN NEUWIRTH - 7 classes

ce.0421969m@ac-lyon.fr - 04 77 72 74 46

circo : ROANNE EST

Ecole Primaire Charles Gallet 10/12 boulevard Charles Gallet - 11 classes + ULIS

ce.0422240g@ac-lyon.fr - 04 77 72 79 17

circo : ROANNE EST



LE CROZET

Ecole Élémentaire Philippe Monnet 43 ROUTE DE ST BONNET DES QUARTS - 1 classes
ce.0420232z@ac-lyon.fr - 04 26 24 41 14 circo : ROANNE OUEST

LENTIGNY

Ecole Primaire Bourg 134 RUE DES CEDRES - 8 classes
ce.0421838v@ac-lyon.fr - 04 77 63 34 13 circo : ROANNE CENTRE

LERIGNEUX

(ROCHE - VERRIERES EN FOREZ)

Ecole Élémentaire LE BOURG - 1 classes
ce.0420508z@ac-lyon.fr - 04 77 76 25 44 circo : MONTBRISON

LES NOES

Ecole Élémentaire 5 PLACE DU CAPITAINE NOUTARY - 1 classes
ce.0420404l@ac-lyon.fr - 04 77 64 27 55 circo : ROANNE OUEST

LES SALLES

(CHAMPOLY - CHAUSSETERRE)

Ecole Maternelle 5 RUE DES ECOLES - 1 classes
ce.0421448w@ac-lyon.fr - 04 77 24 79 89 circo : ROANNE CENTRE

L'ETRAT

Ecole Primaire Les Ollières 7 TER ALLEE DES PEUPLIERS - 7 classes
ce.0422143b@ac-lyon.fr - 04 77 74 09 89 circo : ST ETIENNE NORD

LEZIGNEUX

Ecole Primaire Bourg ROUTE des PLAINES - 7 classes
ce.0420509a@ac-lyon.fr - 04 77 97 60 18 circo : MONTBRISON

L'HOPITAL LE GRAND

(UNIAS)

Ecole Élémentaire 103 RUE DES CHENES - 5 classes
ce.0420491f@ac-lyon.fr - 04 77 76 13 63 circo : ANDREZIEUX SUD

L'HORME

Ecole Maternelle Charles Perrault 21 RUE ANDRE LANGARD - 4 classes **REP+**
ce.0420299x@ac-lyon.fr - 04 77 22 14 99 circo : ST CHAMOND

Ecole Primaire Francis Nicolas 43 AVENUE BERTHELOT - 4 classes **REP+**
ce.0421643h@ac-lyon.fr - 04 77 22 17 43 circo : ST CHAMOND

Ecole Élémentaire André Langard 13 RUE LANGARD - 8 classes + ULIS **REP+**
ce.0421962e@ac-lyon.fr - 04 77 22 17 41 circo : ST CHAMOND

LORETTE

Ecole Maternelle Marie Curie 2 RUE FLEURY THEVENET - 5 classes
ce.0420300y@ac-lyon.fr - 04 77 73 27 07 circo : ST CHAMOND

Ecole Élémentaire Jean de la Fontaine PLACE H. BONNASSIES - 10 classes
ce.0420511c@ac-lyon.fr - 04 77 73 20 85 circo : ST CHAMOND

LUPE

(MALLEVAL)

Ecole Élémentaire 60 RUE DES GRANGES - 1 classes
ce.0420473l@ac-lyon.fr - 04 74 87 31 19 circo : RIVE DE GIER

LURIECQ

Ecole Primaire 72, PLACE DE L' ECOLE - 7 classes
ce.0421464n@ac-lyon.fr - 04 77 50 08 60 circo : ANDREZIEUX SUD

MABLY

Ecole Élémentaire Les Sables 42, RUE JEAN BAILLY - 7 classes **REP**
ce.0421563w@ac-lyon.fr - 04 77 70 56 58 circo : ROANNE OUEST

Ecole Maternelle Les Sables 42, RUE JEAN BAILLY - 4 classes **REP**
ce.0421564x@ac-lyon.fr - 04 77 72 05 48 circo : ROANNE OUEST

Ecole Élémentaire Jacques Prévert 9 RUE DU FORT DE TROYON - 9 classes + ULIS **REP**
ce.0421747w@ac-lyon.fr - 04 77 70 55 07 circo : ROANNE OUEST

Ecole Maternelle Jacques Prévert 9 RUE DU FORT DE TROYON - 3 classes **REP**
ce.0421749y@ac-lyon.fr - 04 77 68 16 28 circo : ROANNE OUEST

Ecole Primaire Les Tuileries ROUTE DE PARIS - 4 classes **REP**
ce.0421769v@ac-lyon.fr - 04 77 68 73 29 circo : ROANNE OUEST

Ecole Élémentaire Bourg 2 RUE DE VERMOIZY - 5 classes
ce.0421840x@ac-lyon.fr - 04 77 70 33 32 circo : ROANNE OUEST

Ecole Maternelle Bourg 14 RUE DES ROSIERS - 3 classes
ce.0421841y@ac-lyon.fr - 04 77 72 30 29 circo : ROANNE OUEST

MACHEZAL

(CHIRASSIMONT)

Ecole Élémentaire LE BOURG - 1 classes
ce.0420481v@ac-lyon.fr - 04 77 62 42 47 circo : ROANNE EST

MACLAS

Ecole Primaire Bourg 1 ROUTE DE CHEZENAS,
QUARTIER DE VERSAILLES - 5 classes
ce.0422017p@ac-lyon.fr - 04 74 87 38 95 circo : RIVE DE GIER

MAGNEUX HAUTE RIVE

(MORNAND EN FOREZ)

Ecole Primaire LE BOURG - 3 classes
ce.0420484y@ac-lyon.fr - 04 77 76 13 05 circo : FEURS

MALLEVAL

(LUPE)

Ecole Primaire LE BOURG - 2 classes
ce.0420486a@ac-lyon.fr - 04 74 87 16 72 circo : RIVE DE GIER

MARCENOD

Ecole Primaire RUE ANTOINE-MARIE FLECHET - 4 classes
ce.0420487b@ac-lyon.fr - 04 77 20 86 17

circo : ANDREZIEUX NORD

MARCILLY LE CHATEL

Ecole Primaire Jean Côte 550 ROUTE DE STE ANNE - 6 classes
ce.0420488c@ac-lyon.fr - 04 77 97 42 87

circo : MONTBRISON

MARCLOPT

(ST LAURENT LA CONCHE)

Ecole Élémentaire RUE CHARLES DE GAULE - 2 classes
ce.0420446g@ac-lyon.fr - 04 77 94 68 65

circo : FEURS

MARCOUX

Ecole Primaire 399 RUE DU BOURG - 3 classes
ce.0420447h@ac-lyon.fr - 04 77 97 40 14

circo : MONTBRISON

MARGERIE CHANTAGRET

Ecole Primaire ROUTE DE ST ANTHEME - 4 classes
ce.0420449k@ac-lyon.fr - 04 77 76 33 82

circo : ANDREZIEUX SUD

MAROLS

Ecole Élémentaire LE BOURG - 1 classes
ce.0420452n@ac-lyon.fr - 04 77 76 37 78

circo : ANDREZIEUX SUD

MARS

Ecole Primaire Bourg LE BOURG - 2 classes
ce.0420453p@ac-lyon.fr - 04 77 60 51 56

circo : ROANNE EST

MONTAGNY

Ecole Primaire ROUTE DE COUTOUVRE - 3 classes
ce.0420459w@ac-lyon.fr - 04 77 66 10 44

circo : ROANNE EST

MONTBRISON

Ecole Maternelle Beauregard/Jeanne D'Arc 27 RUE DES PRES LACROIX - 4 classes
ce.0420305d@ac-lyon.fr - 04 77 58 17 21

circo : MONTBRISON

Ecole Élémentaire CHEMIN Rouge 2 RUE DES TERRES ROUGES - 7 classes + ULIS
ce.0421519y@ac-lyon.fr - 04 77 58 28 24

circo : MONTBRISON

Ecole Primaire Moingt 2 place du 19 mars 1968 - 13 classes

ce.0421548e@ac-lyon.fr - 04 77 58 11 69

circo : MONTBRISON

Ecole Primaire Estiallet 10 RUE DE LA BLANCHISSERIE - 9 classes

ce.0421762m@ac-lyon.fr - 04 77 58 51 89

circo : MONTBRISON

Ecole Primaire Brillié 20 RUE BRILLIE - 12 classes + ULIS

ce.0422057h@ac-lyon.fr - 04 77 76 95 69

circo : MONTBRISON

MONTCHAL- COTTANCE

Ecole Primaire 35 RUE DE LA MAIRIE

RUE DE MONTCHAL - 6 classes

ce.0420462z@ac-lyon.fr - 04 77 28 66 81

04 77 28 04 89

circo : FEURS

MONTROND LES BAINS



Ecole Maternelle Le Geysier 174 RUE DU GEYSER - 6 classes
ce.0420306e@ac-lyon.fr - 04 77 54 51 79

circo : FEURS



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

Ecole Élémentaire Les Sources BOULEVARD DU CHATEAU - 12 classes + ULIS
ce.0421924n@ac-lyon.fr - 04 77 54 57 89

circo : FEURS

MONTVERDUN

Ecole Primaire LE BOURG - 7 classes
ce.0421544a@ac-lyon.fr - 04 77 97 58 23

circo : MONTBRISON

MORNAND EN FOREZ

(MAGNEUX Hte RIVE)

Ecole Élémentaire LE BOURG - 2 classes
ce.0420468f@ac-lyon.fr - 04 77 97 17 94

circo : FEURS

NANDAX

Ecole Primaire LE BOURG - 3 classes
ce.0420470h@ac-lyon.fr - 04 77 65 34 24

circo : ROANNE EST

NERONDE

Ecole Primaire 22 RUE DES ECOLES - 2 classes
ce.0420472k@ac-lyon.fr - 04 77 27 34 97

circo : FEURS

NERVIEUX

(MIZERIEUX)

Ecole Primaire LE BOURG - 6 classes
ce.0420401h@ac-lyon.fr - 04 77 27 26 08

circo : FEURS

NEULISE

Ecole Primaire 199 CHEMIN VIEUX - 5 classes + ULIS
ce.0421860u@ac-lyon.fr - 04 77 64 62 92

circo : FEURS

NOAILLY

Ecole Primaire 137 RUE DE LA MAIRIE - 5 classes
ce.0420405m@ac-lyon.fr - 04 77 66 62 03

circo : ROANNE OUEST

NOIRETABLE

Ecole Primaire RUE DE LA GARE - 5 classes
ce.0422095z@ac-lyon.fr - 04 77 24 76 78

circo : MONTBRISON

NOTRE DAME DE BOISSET

Ecole Primaire 62 ROUTE DES ECOLIERS - 3 classes
ce.0420410t@ac-lyon.fr - 04 77 62 03 30

circo : ROANNE EST

OUCHES

Ecole Primaire RUE DES ECOLES - 5 classes
ce.0420411u@ac-lyon.fr - 04 77 66 86 45

circo : ROANNE CENTRE

PANISSIERES

Ecole Maternelle BOULEVARD BONNASSIEUX - 3 classes
ce.0420307f@ac-lyon.fr - 04 77 28 64 82

circo : FEURS

Ecole Élémentaire 3 RUE PIERRE VERNAY - 6 classes
ce.0421644j@ac-lyon.fr - 04 77 28 64 09

circo : FEURS

PARIGNY



Ecole Primaire 37 RUE DE L'EGLISE - 3 classes
ce.0420417a@ac-lyon.fr - 09 67 39 89 38

PAVEZIN

(STE CROIX EN JAREZ)

Ecole Élémentaire LE BOURG - 2 classes
ce.0420418b@ac-lyon.fr - 04 77 20 20 60

circo : RIVE DE GIER

PELUSSIN

Ecole Primaire les 3 dents PLACE DU 8 MAI 1945 - 12 classes + ULIS
ce.0421440m@ac-lyon.fr - 04 74 87 60 73

circo : RIVE DE GIER

PERIGNEUX

Ecole Primaire Les Carrières 15, CHEMIN des CARRIERES - 7 classes
ce.0420422f@ac-lyon.fr - 04 77 30 76 09

circo : ANDREZIEUX SUD

PERREUX

Ecole Primaire 110 RUE DES ECOLES - 5 classes
ce.0421694n@ac-lyon.fr - 04 77 70 24 64

circo : ROANNE EST

PINAY

(ST GEORGES BAROILLE - ST JODARD)

Ecole Élémentaire 58 rue de la Marelle - 1 classes
ce.0420427l@ac-lyon.fr - 04 77 63 42 73

circo : FEURS

PLANFOY

Ecole Élémentaire Charles Exbrayat 38, IMPASSE DES LUCIOLES - 3 classes
ce.0421884v@ac-lyon.fr - 04 77 51 44 25

circo : ST ETIENNE SUD

POMMIERS EN FOREZ

Ecole Primaire LE BOURG - 2 classes
ce.0420429n@ac-lyon.fr - 04 77 65 42 34

circo : FEURS

PONCINS

Ecole Primaire LE BOURG - 6 classes
ce.0421806k@ac-lyon.fr - 04 77 27 83 48

circo : FEURS

POUILLY LES FEURS

Ecole Primaire des Remparts 50 PLACE DE L'ECOLE - 5 classes
ce.0422117y@ac-lyon.fr - 04 77 26 31 95

circo : FEURS

POUILLY LES NONAINS

Ecole Maternelle 124 RUE DES MONTS DE LA MADELEINE - 3 classes
ce.0420308g@ac-lyon.fr - 04 77 66 87 11

circo : ROANNE OUEST

Ecole Primaire Pierre Collet 208 RUE DES CHARDONS BLEUS - 7 classes

ce.0420434u@ac-lyon.fr - 04 77 66 81 64

circo : ROANNE OUEST

POUILLY SOUS CHARLIEU

Ecole Primaire Bourg 52 RUE DES ECOLES - 8 classes
ce.0422082k@ac-lyon.fr - 04 77 69 93 13

circo : ROANNE EST

PRADINES

Ecole Primaire 38 PLACE DE LA MAIRIE - 4 classes
ce.0420438y@ac-lyon.fr - 09 88 46 76 27

circo : ROANNE EST

PRALONG

(CHALAIN - ST PAUL D'UZORE)

Ecole Élémentaire 37 CHEMIN DES PIERRES - 3 classes

ce.0420439z@ac-lyon.fr - 04 77 97 14 76

circo : MONTBRISON

PRECIEUX

Ecole Primaire 120 RUE DE L'ECOLE - 4 classes

ce.0420440a@ac-lyon.fr - 04 77 76 60 34

circo : ANDREZIEUX SUD

REGNY

Ecole Primaire RUE MUZELLE - 6 classes

ce.0420310j@ac-lyon.fr - 04 77 63 00 82

circo : ROANNE EST

RENAISON

Ecole Maternelle 237 RUE DE GRUYERES - 5 classes

ce.0420311k@ac-lyon.fr - 04 77 64 21 03

circo : ROANNE OUEST

Ecole Élémentaire Colombier RUE DR.ROUARTS - 7 classes + ULIS

ce.0421568b@ac-lyon.fr - 04 77 64 22 62

circo : ROANNE OUEST

RIORGES

Ecole Maternelle Beaucueil 26 RUE PIERRE BROSSOLETTE - 4 classes

ce.0420315p@ac-lyon.fr - 04 77 70 17 26

circo : ROANNE OUEST

Ecole Maternelle Le Pontet 331 RUE ARISTIDE BRIAND - 3 classes

ce.0420316r@ac-lyon.fr - 04 77 71 66 75

circo : ROANNE OUEST

Ecole Élémentaire Le Pontet 331 RUE ARISTIDE BRIAND - 5 classes + ULIS

ce.0421970n@ac-lyon.fr - 04 77 71 66 75

circo : ROANNE OUEST

Ecole Élémentaire Les Sables 664 RUE RAYMOND POINCARE - 7 classes

ce.0421467s@ac-lyon.fr - 04 77 68 08 31

circo : ROANNE OUEST

Ecole Maternelle Les Sables 29 RUE JEAN ROSTAND - 4 classes

ce.0421502e@ac-lyon.fr - 04 77 71 73 74

circo : ROANNE OUEST

Ecole Primaire Bourg 196 Montee DES ECOLES - 6 classes

ce.0421550g@ac-lyon.fr - 04 77 71 00 70

circo : ROANNE OUEST

Ecole Élémentaire Beaucueil 469 RUE PIERRE DUBREUIL - 8 classes

ce.0421909x@ac-lyon.fr - 04 77 71 64 20

circo : ROANNE OUEST

RIVAS

(CRAINTILLEUX)

Ecole Élémentaire 5 PLACE DE L'ECOLE - 3 classes

ce.0420351d@ac-lyon.fr - 04 77 94 85 47

circo : ANDREZIEUX NORD

RIVE DE GIER

Ecole Maternelle Victor Hugo 7 RUE VICTOR HUGO - 6 classes

ce.0420318t@ac-lyon.fr - 04 77 75 08 53

circo : RIVE DE GIER

Ecole Maternelle Jean Moulin 1 RUE D'AUVERGNE - 8 classes

ce.0421189p@ac-lyon.fr - 04 77 75 10 60

circo : RIVE DE GIER

Ecole Élémentaire Antoine de St Exupéry AVENUE DU FOREZ - 12 classes

ce.0421441n@ac-lyon.fr - 04 77 75 08 79

circo : RIVE DE GIER

Ecole Maternelle Hans Christian Andersen 15 RUE DU PREMIER MAI - 4 classes

ce.0421468t@ac-lyon.fr - 04 77 75 01 40

circo : RIVE DE GIER

Ecole Primaire Les Vernes 40 RUE DU PROFESSEUR ROUX - 10 classes

ce.0421585v@ac-lyon.fr - 04 77 75 08 43

circo : RIVE DE GIER

Ecole Élémentaire Prugnat 5 RUE DU PREMIER MAI - 8 classes + ULIS

ce.0422039n@ac-lyon.fr - 04 77 75 08 42

circo : RIVE DE GIER

Ecole Élémentaire Charles Perrault 9 RUE BURDEAU - 10 classes + ULIS

ce.0422179r@ac-lyon.fr - 04 77 75 63 06

circo : RIVE DE GIER

ROANNE

Ecole Maternelle Mulsant 35 RUE SAINT ALBAN - 4 classes

ce.0420325a@ac-lyon.fr - 04 77 72 15 62

circo : ROANNE CENTRE

Ecole Maternelle Wilson 39 RUE WILSON - 5 classes **REP**

ce.0420330f@ac-lyon.fr - 04 77 72 10 06

circo : ROANNE CENTRE

Ecole Élémentaire Crozon 35 BIS AVENUE CARNOT - 4 classes

ce.0420362r@ac-lyon.fr - 04 77 72 15 54

circo : ROANNE CENTRE

Ecole Élémentaire Paul Bert 8 RUE PAUL BERT - 4 classes

ce.0420374d@ac-lyon.fr - 04 77 72 09 44

circo : ROANNE CENTRE

Ecole Maternelle Carnot 5 AVENUE CARNOT - 4 classes

ce.0421651s@ac-lyon.fr - 04 77 72 12 56

circo : ROANNE CENTRE

Ecole Primaire Fontquentin 6 RUE DE BOURGOGNE - 12 classes **REP**

ce.0421923m@ac-lyon.fr - 04 77 72 17 32

circo : ROANNE CENTRE

Ecole Primaire Mâtel 142 RUE DE CHARLIEU - 12 classes + ULIS **REP**

ce.0421937c@ac-lyon.fr - 04 77 72 08 78

circo : ROANNE CENTRE

Ecole Élémentaire Jean Rostand RUE CONDORCET - 9 classes **REP**

ce.0421963f@ac-lyon.fr - 04 77 72 18 55

circo : ROANNE CENTRE

Ecole Primaire Clermont 14 RUE LAKANAL - 14 classes + ULIS

ce.0421971p@ac-lyon.fr - 04 77 72 14 96

circo : ROANNE CENTRE

Ecole Primaire Mayollet 74 RUE DE VILLEMONTAIS - 9 classes

ce.0421972r@ac-lyon.fr - 04 77 72 08 79

circo : ROANNE CENTRE

Ecole Primaire Marengo 8 RUE MARENGO - 7 classes

ce.0421986f@ac-lyon.fr - 04 77 72 07 44 circo : ROANNE CENTRE

Ecole Primaire Arsenal 1 RUE DU COLOMBIER - 8 classes
ce.0421997t@ac-lyon.fr - 04 77 72 10 76 circo : ROANNE CENTRE

Ecole Élémentaire Mulsant 5 RUE DES ECOLES - 4 classes
ce.0422040p@ac-lyon.fr - 04 77 72 16 06 circo : ROANNE CENTRE

Ecole Primaire Jules Ferry 44 RUE DE LA BERGE - 8 classes
ce.0422176m@ac-lyon.fr - 04 77 72 18 89 circo : ROANNE CENTRE

ROCHE LA MOLIERE

Ecole Maternelle Jean-Yves Cousteau 3 RUE LOUIS COMTE - 5 classes
ce.0420334k@ac-lyon.fr - 04 77 90 68 77 circo : FIRMINY ONDAINE

Ecole Maternelle Côte Durieux 12 RUE DE LA CHIORARIE - 2 classes
ce.0420336m@ac-lyon.fr - 04 77 90 65 12 circo : FIRMINY ONDAINE

Ecole Élémentaire Jean-Yves Cousteau 3 RUE LOUIS COMTE - 11 classes + ULIS
ce.0420378h@ac-lyon.fr - 04 77 90 60 09 circo : FIRMINY ONDAINE

Ecole Élémentaire Côte Durieux 14 RUE DE LA CHIORARIE - 4 classes
ce.0420379j@ac-lyon.fr - 04 77 90 60 05 circo : FIRMINY ONDAINE

Ecole Primaire Pontin 2 Impasse FERRIOL - 9 classes
ce.0421195w@ac-lyon.fr - 04 77 90 63 35
04 77 90 60 62 circo : FIRMINY ONDAINE

ROCHE

(LERIGNEUX - VERRIERES EN FOREZ)

Ecole Élémentaire IMPASSE DU LAVOIR - 1 classes
ce.0420376f@ac-lyon.fr - 04 77 76 20 08 circo : MONTBRISON

ROISEY

(BESSEY)

Ecole Primaire 228 RUE DU PILAT - 5 classes
ce.0420385r@ac-lyon.fr - 04 74 87 48 80 circo : RIVE DE GIER

ROZIER EN DONZY

Ecole Primaire des Roseaux 12 RUE DES LISEURS - 6 classes
ce.0421695p@ac-lyon.fr - 04 77 28 04 08 circo : FEURS

SAIL LES BAINS

(URBISE)

Ecole Élémentaire 175 RUE DES SOURCES - 1 classes
ce.0420390w@ac-lyon.fr - 04 77 64 12 21 circo : ROANNE OUEST

SAIL SOUS COUZAN

(LEIGNEUX)

Ecole Primaire Bourg 4 PLACE DE LA MAIRIE - 5 classes
ce.0422058j@ac-lyon.fr - 04 77 24 59 77 circo : MONTBRISON

SALT EN DONZY

(JAS - SALVIZINET)

Ecole Primaire Bourg 25 CHEMIN DU MOULIN - 5 classes
ce.0420823s@ac-lyon.fr - 04 77 26 50 40 circo : FEURS

SAUVAIN

Ecole Primaire Bourg LE BOURG - 2 classes
ce.0420825u@ac-lyon.fr - 04 77 76 80 03 circo : MONTBRISON

SAVIGNEUX

Ecole Maternelle RUE BAYARD - 4 classes
ce.0421528h@ac-lyon.fr - 04 77 96 79 60 circo : MONTBRISON

Ecole Élémentaire Paul Fileyssant RUE BAYARD - 8 classes

ce.0421770w@ac-lyon.fr - 04 77 96 79 61 circo : MONTBRISON

SEVELINGES

Ecole Primaire des petits rats blancs 25 ROUTE DE PONT-TRAMBOUZE - 2 classes
ce.0420839j@ac-lyon.fr - 04 74 89 91 25 circo : ROANNE EST

SORBIERS

Ecole Maternelle Benoît Lauras 7 IMPASSE DU PARC - 4 classes
ce.0421203e@ac-lyon.fr - 04 77 53 24 15 circo : ST ETIENNE NORD

Ecole Élémentaire Hubert Reeves 1 PLACE DE L'ENTENTE - 5 classes

ce.0421476b@ac-lyon.fr - 04 77 53 25 20 circo : ST ETIENNE NORD

Ecole Élémentaire Barthélémy Magand PLACE DU 8 MAI 1945 - 5 classes

ce.0421477c@ac-lyon.fr - 04 77 53 24 54 circo : ST ETIENNE NORD

Ecole Maternelle La Côte 7 RUE DE LA CÔTE - 2 classes

ce.0421701w@ac-lyon.fr - 04 77 53 31 48 circo : ST ETIENNE NORD

Ecole Primaire Isabelle Patissier 25 RUE DES ECOLES - 4 classes

ce.0422102g@ac-lyon.fr - 04 77 53 66 50 circo : ST ETIENNE NORD

Ecole Primaire Le Valjoly 112 CHEMIN DES EVERSINS - 7 classes

ce.0422199m@ac-lyon.fr - 04 77 53 67 15 circo : ST ETIENNE NORD

ST ALBAN LES EAUX

Ecole Primaire Bourg 157 RUE DES ECOLES - 3 classes

ce.0421771x@ac-lyon.fr - 04 77 65 95 30 circo : ROANNE OUEST

ST ANDRE D'APCHON

Ecole Maternelle 14 RUE DE L'EGLISE - 3 classes

ce.0421662d@ac-lyon.fr - 04 77 65 95 24 circo : ROANNE OUEST

Ecole Élémentaire 16 RUE DE L'EGLISE - 5 classes

ce.0421696r@ac-lyon.fr - 04 77 65 80 89 circo : ROANNE OUEST

ST ANDRE LE PUY

Ecole Primaire Les Prés en bulle 55 RUE VICTOR HUGO - 7 classes



ce.0420515g@ac-lyon.fr - 04 77 54 53 93

circo : ANDREZIEUX NORD

ST APPOLINARD

(VERANNE)

Ecole Élémentaire 28 PLACE DE LA BASCULE - 2 classes

ce.0421566z@ac-lyon.fr - 04 74 87 32 52

circo : RIVE DE GIER

ST BARTHELEMY LESTRA

Ecole Primaire 107 ROUTE DU RELAIS DE POSTE - 3 classes

ce.0420516h@ac-lyon.fr - 04 77 28 50 60

circo : FEURS

ST BONNET DES QUARTS

Ecole Primaire 113 ROUTE DE LA CROIX DU SUD - 2 classes

ce.0421197y@ac-lyon.fr - 04 77 64 17 53

circo : ROANNE OUEST

ST BONNET LE CHÂTEAU

(Aboën-La Chapelle en Lafaye-Merle Leignec-Montarcher-Rozier Cote d'Aurec-St Hilaire Cusson LaValmite-St-Nizier de Fornas-La Tourette)

Ecole Primaire Les Mésanges RUE DES MESANGES - 9 classes

ce.0420520m@ac-lyon.fr - 04 77 50 08 87

circo : ANDREZIEUX SUD

ST BONNET LE COURREAU

Ecole Primaire Bourg LE BOURG - 3 classes

ce.0420523r@ac-lyon.fr - 04 77 76 84 18

circo : MONTBRISON

ST CHAMOND

Ecole Primaire Chabure 3 ROUTE DE LA CHABURE - 4 classes

ce.0420532a@ac-lyon.fr - 04 77 22 29 50

circo : ST CHAMOND

Ecole Primaire Chavanne 79 ROUTE DE CHAVANNE - 4 classes

ce.0420534c@ac-lyon.fr - 04 77 22 19 64

circo : ST CHAMOND

Ecole Primaire Pilat 6 CHEMIN DES COMBES - 3 classes

ce.0420535d@ac-lyon.fr - 04 77 22 02 06

circo : ST CHAMOND

Ecole Primaire Fournas-Garat 10 RUE ASILE FOURNAS - 10 classes

ce.0420538g@ac-lyon.fr - 04 77 22 27 00

circo : ST CHAMOND

Ecole Maternelle Lamartine AVENUE ANTOINE PINAY - 6 classes **REP**

ce.0420546r@ac-lyon.fr - 04 77 22 23 44

circo : ST CHAMOND

Ecole Primaire Le Parterre RUE DES CAPUCINS PROLONGEE - 3 classes

ce.0420547s@ac-lyon.fr - 04 77 22 15 55

circo : ST CHAMOND

Ecole Maternelle Croix Berthaud 14 RUE DU 8 MAI - 4 classes

ce.0420551w@ac-lyon.fr - 04 77 22 28 36

circo : ST CHAMOND

Ecole Élémentaire Lavieu RUE PASTEUR - 4 classes

ce.0421545b@ac-lyon.fr - 04 77 22 24 49

circo : ST CHAMOND

Ecole Maternelle François Villon 21 BOULEVARD DE FONSALE - 3 classes **REP+**



ce.0421582s@ac-lyon.fr - 04 77 22 68 87

circo : ST CHAMOND

Ecole Élémentaire Claude Debussy 3 RUE DU CHEMIN DE FER - 10 classes **REP**

ce.0421589z@ac-lyon.fr - 04 77 22 19 51

04 77 22 25 90 circo : ST CHAMOND

Ecole Maternelle Jacques Prévert 4 RUE DU BERRY - 3 classes **REP+**

ce.0421652t@ac-lyon.fr - 04 77 22 55 08 circo : ST CHAMOND

Ecole Élémentaire François Villon 21 BOULEVARD DE FONSALE - 6 classes **REP+**

ce.0421703y@ac-lyon.fr - 04 77 22 72 19 circo : ST CHAMOND

Ecole Élémentaire Jacques Prévert 4 RUE DU BERRY - 4 classes **REP+**

ce.0421746v@ac-lyon.fr - 04 77 22 03 40 circo : ST CHAMOND

Ecole Élémentaire Croix Berthaud 12 RUE DU HUIT MAI - 9 classes

ce.0421842z@ac-lyon.fr - 04 77 22 24 99 circo : ST CHAMOND

Ecole Maternelle Claude Debussy 6 RUE JEAN RIVAUD - 4 classes **REP**

ce.0421953v@ac-lyon.fr - 04 77 22 28 78 circo : ST CHAMOND

Ecole Maternelle Pauline Kergomard 41 RUE JEAN RIVAUD - 1 classes

ce.0421954w@ac-lyon.fr - 04 77 22 04 40 circo : ST CHAMOND

Ecole Primaire Cézanne 88 GRANDE RUE - 8 classes **REP+**

ce.0421960c@ac-lyon.fr - 04 77 22 04 46

04 77 22 26 88 circo : ST CHAMOND

Ecole Primaire Lamartine SQUARE DU SOUVENIR FRANCAIS - 10 classes + ULIS **REP**

ce.0422019s@ac-lyon.fr - 04 77 22 23 04 circo : ST CHAMOND

Ecole Élémentaire Verlaine 4 RUE A BRIAND - 9 classes **REP**

ce.0422020t@ac-lyon.fr - 04 77 22 19 08

04 77 22 06 45 circo : ST CHAMOND

Ecole Élémentaire Massenet / Pasteur 1 RUE DE BRETAGNE - 5 classes + ULIS **REP+**

ce.0422080h@ac-lyon.fr - 04 77 22 56 17 circo : ST CHAMOND

Ecole Primaire Châtelard 20 RUE LOUBET - 8 classes **REP**

ce.0422162x@ac-lyon.fr - 04 77 29 65 87 circo : ST CHAMOND

Ecole Maternelle Massenet/ Pasteur 11 RUE DE BRETAGNE - 3 classes **REP+**

ce.0422183v@ac-lyon.fr - 04 77 31 32 64 circo : ST CHAMOND

Ecole Maternelle Gayotti 37 BOULEVARD PIERRE JOANNON - 5 classes **REP**



ce.0422223n@ac-lyon.fr - 04 77 22 29 74

circo : ST CHAMOND

ST CHRISTO EN JAREZ

Ecole Primaire 16, RUE DU ROCHER - 5 classes

ce.0420552x@ac-lyon.fr - 04 77 20 85 43

circo : ST ETIENNE NORD

ST CYPRIEN

Ecole Primaire Les Magnolias 18 RUE GERMAINE ROBIN - 10 classes

ce.0420556b@ac-lyon.fr - 04 77 55 24 56

circo : ANDREZIEUX NORD

ST CYR DE FAVIERES

Ecole Primaire Bourg LE BOURG - 5 classes

ce.0420557c@ac-lyon.fr - 04 77 64 97 99

circo : ROANNE EST

ST CYR DE VALORGES

(STE COLOMBE SUR GAND)

Ecole Maternelle 34 PLACE DES CULOTTES COURTES - 1 classes

ce.0420561g@ac-lyon.fr - 04 77 62 44 05

circo : FEURS

ST CYR LES VIGNES

(VALEILLE)

Ecole Primaire 2 PLACE DU COMBATTANT - 5 classes

ce.0420562h@ac-lyon.fr - 04 77 28 91 06

circo : FEURS

ST DENIS DE CABANNE

Ecole Primaire Bourg 75 RUE DU VIEUX BOURG - 5 classes

ce.0422081j@ac-lyon.fr - 04 77 60 15 04

circo : ROANNE EST

ST DIDIER SUR ROCHEFORT

(St-Thurin-La Côte en Couzan-La Vallée/Rochefort)

Ecole Primaire LE BOURG - 2 classes

ce.0420566m@ac-lyon.fr - 04 77 97 96 46

circo : MONTBRISON

ST ETIENNE

Ecole Primaire Rochetaillée 10 IMPASSE DE L'ECOLE - 3 classes

ce.0420384p@ac-lyon.fr - 04 77 25 65 35

circo : ST ETIENNE SUD

Ecole Élémentaire Fauriel 16 COURS FAURIEL - 12 classes + ULIS

ce.0420574w@ac-lyon.fr - 04 77 25 24 52

circo : ST ETIENNE EST

Ecole Primaire Petit Coin 31 RUE PALLUAT DE BESSET - 11 classes

ce.0420593s@ac-lyon.fr - 04 77 32 91 61

circo : ST ETIENNE OUEST

Ecole Maternelle Fauriel 32 RUE DES FRANCS MACONS - 5 classes

ce.0420649c@ac-lyon.fr - 04 77 25 20 22

circo : ST ETIENNE EST

Ecole Maternelle Chavanelle 20 RUE MARCELLIN ALLARD - 5 classes

ce.0420651e@ac-lyon.fr - 04 77 21 34 14

circo : ST ETIENNE EST

Ecole Maternelle Richelandière 97 RUE RICHELANDIERE - 3 classes

ce.0420664u@ac-lyon.fr - 04 77 33 13 34

circo : ST ETIENNE SUD

Ecole Maternelle Montreynaud Molina 9 BOULEVARD A. VIVALDI - 5 classes **REP+**
ce.0420665v@ac-lyon.fr - 04 77 79 32 93 circo : ST ETIENNE NORD

Ecole Maternelle Gaspard Monge 21 RUE RICHELANDIERE - 7 classes **REP+**
ce.0420669z@ac-lyon.fr - 04 77 33 12 26 circo : ST ETIENNE EST

Ecole Maternelle Rivière 44 RUE PARMENTIER - 5 classes
ce.0420670a@ac-lyon.fr - 04 77 57 00 13 circo : ST ETIENNE SUD

Ecole Maternelle Soleil 16 RUE DE MONTEIL - 8 classes **REP+**
ce.0420674e@ac-lyon.fr - 04 77 25 36 60 circo : ST ETIENNE EST

Ecole Maternelle Tardy 2 BOULEVARD ROBERT MAURICE - 4 classes
ce.0420675f@ac-lyon.fr - 04 77 25 42 43 circo : ST ETIENNE EST

Ecole Maternelle Terrasse 15, RUE LEON LAMAIZIERE - 3 classes
ce.0420678j@ac-lyon.fr - 04 77 74 08 19 circo : ST ETIENNE NORD

Ecole Maternelle Vivaraize 4 PASSAGE DU PRE DES SOEURS - 5 classes
ce.0420683p@ac-lyon.fr - 04 77 57 04 67 circo : ST ETIENNE SUD

Ecole Maternelle Côte-Chaude 9 IMPASSE LOUIS JOUVET - 3 classes **REP**
ce.0420687u@ac-lyon.fr - 04 77 32 48 66 circo : ST ETIENNE OUEST

Ecole Maternelle Chappe 3 RUE NOEL MAZET - 7 classes **REP**
ce.0420690x@ac-lyon.fr - 04 77 32 91 63
04 77 33 27 79 circo : ST ETIENNE OUEST

Ecole Primaire Beaulieu 20 RUE HENRI DUNANT - 15 classes **REP**
ce.0420693a@ac-lyon.fr - 04 77 25 12 50 circo : ST ETIENNE SUD

Ecole Maternelle Paillon 2 RUE BASSON - 4 classes **REP**
ce.0420695c@ac-lyon.fr - 04 77 33 04 77 circo : ST ETIENNE EST

Ecole Maternelle Alma 3 RUE DE L ALMA - 6 classes **REP**
ce.0420697e@ac-lyon.fr - 04 77 41 16 05 circo : ST ETIENNE OUEST

Ecole Primaire St Victor/Loire Bourg CHEMIN DES TOURETTES - 6 classes
ce.0420817k@ac-lyon.fr - 04 77 90 00 57 circo : FIRMINY ONDAINE

Ecole Maternelle Terrenoire Bourg 4 RUE EMILE JABOULAY - 3 classes
ce.0420860g@ac-lyon.fr - 04 77 95 52 90 circo : ST ETIENNE EST

Ecole Primaire Terrenoire Janon 4, RUE PAUL LANGEVIN - 7 classes
ce.0420863k@ac-lyon.fr - 04 77 95 73 15

04 77 95 53 97

circo : ST ETIENNE EST

Ecole Maternelle Métare Rejaillère 1 CHEMIN CLAUDE BERTHIER - 5 classes
ce.0420922z@ac-lyon.fr - 04 77 21 30 57 circo : ST ETIENNE SUD

Ecole Maternelle Les Ovides 8 RUE DES OVIDES - 5 classes **REP**
ce.0420924b@ac-lyon.fr - 04 77 21 48 86 circo : ST ETIENNE SUD

Ecole Maternelle Rosa Park 5 ALLEE RACHEL - 6 classes **REP**
ce.0421076s@ac-lyon.fr - 04 77 57 10 42 circo : ST ETIENNE EST

Ecole Primaire Maria Callas 19 RUE CHARLES GOUNOD - 17 classes **REP+**
ce.0421446u@ac-lyon.fr - 04 77 79 00 51 circo : ST ETIENNE NORD

Ecole Primaire Terrenoire Perrotière RUE DES ANCIENS COMBATTANTS D'ALGERIE - 5 classes
ce.0421473y@ac-lyon.fr - 04 77 95 74 28 circo : ST ETIENNE EST

Ecole Élémentaire Terrenoire Bourg 3 RUE JABOULAY - 7 classes
ce.0421547d@ac-lyon.fr - 04 77 95 73 18 circo : ST ETIENNE EST

Ecole Élémentaire Francs-Maçons 8 BIS RUE DES FRANCS MACONS - 6 classes
ce.0421552j@ac-lyon.fr - 04 77 21 34 65 circo : ST ETIENNE EST

Ecole Primaire Guizay 10 RUE DU DOCTEUR LAENNEC - 7 classes
ce.0421642g@ac-lyon.fr - 04 77 57 41 12 circo : ST ETIENNE SUD

Ecole Primaire Bergson 8 RUE CLAUDE ODDE - 11 classes + ULIS
ce.0421647m@ac-lyon.fr - 04 77 74 64 44 circo : ST ETIENNE NORD

Ecole Maternelle Champagne 14 RUE PARMENTIER - 4 classes
ce.0421654v@ac-lyon.fr - 04 77 57 58 20 circo : ST ETIENNE SUD

Ecole Élémentaire Vivaraize 93 RUE J.B.DAVID - 7 classes
ce.0421669l@ac-lyon.fr - 04 77 25 19 67 circo : ST ETIENNE SUD

Ecole Primaire Montreynaud Vivaldi ALLEE BELLA BARTOK - 9 classes **REP+**
ce.0421706b@ac-lyon.fr - 04 77 74 06 90 circo : ST ETIENNE NORD

Ecole Maternelle Grand Clos 4 ALLEE DESCOS - 3 classes **REP**
ce.0421707c@ac-lyon.fr - 04 77 32 01 49 circo : ST ETIENNE OUEST

Ecole Élémentaire Grand-Clos 6 ALLEE VITAL DESCOS - 8 classes + ULIS **REP**
ce.0421744t@ac-lyon.fr - 04 77 25 66 39 circo : ST ETIENNE OUEST

Ecole Primaire Montat - La Verrerie 104 RUE DE LA MONTAT - 9 classes + ULIS
ce.0421793w@ac-lyon.fr - 04 77 25 43 38 circo : ST ETIENNE EST

Ecole Primaire Centre-Deux 14 RUE CL.BUARD - 11 classes + ULIS
ce.0421794x@ac-lyon.fr - 04 77 80 04 76 circo : ST ETIENNE SUD

Ecole Maternelle Tarentaise 7 PLACE J F GONON - 5 classes **REP**
ce.0421835s@ac-lyon.fr - 04 77 38 04 05 circo : ST ETIENNE EST

Ecole Élémentaire Tarentaise 7 PLACE J F GONON - 11 classes **REP**
ce.0421836t@ac-lyon.fr - 04 77 38 04 08 circo : ST ETIENNE EST

Ecole Élémentaire Soleil 10 RUE DE MONTEIL - 16 classes **REP+**
ce.0421845c@ac-lyon.fr - 04 77 32 30 15 circo : ST ETIENNE EST

Ecole Maternelle Montreynaud St Saëns 13 RUE JEAN SEBASTIEN BACH - 4 classes
REP+
ce.0421866a@ac-lyon.fr - 04 77 79 39 29 circo : ST ETIENNE NORD

Ecole Maternelle Berkeley 11 RUE DE LA VAPEUR - 4 classes
ce.0421867b@ac-lyon.fr - 04 77 25 20 96 circo : ST ETIENNE EST

Ecole Primaire Solaure 19 RUE AMBROISE PARE - 11 classes
ce.0421907v@ac-lyon.fr - 04 77 57 41 10 circo : ST ETIENNE SUD

Ecole Primaire Villeboeuf le Haut 9 BIS-TER RUE HORACE VERNET - 7 classes
ce.0421908w@ac-lyon.fr - 04 77 21 32 62 circo : ST ETIENNE SUD

Ecole Élémentaire Côte-Chaude 11 RUE DE LA ROCHE DU GEAI - 6 classes + ULIS **REP**
ce.0421911z@ac-lyon.fr - 04 77 32 81 71 circo : ST ETIENNE OUEST

Ecole Primaire Métare Cottencière 13 RUE DE L UNIVERSITE - 14 classes + ULIS
ce.0421936b@ac-lyon.fr - 04 77 25 82 13 circo : ST ETIENNE SUD

Ecole Primaire Soleysel - Descours 7, RUE Saint Ennemond - 14 classes **REP**
ce.0421950s@ac-lyon.fr - 04 77 33 03 77
04 77 32 19 99 circo : ST ETIENNE EST

Ecole Primaire Jules Ferry 1 RUE ALEXANDRE POURCEL - 9 classes
ce.0421951t@ac-lyon.fr - 04 77 57 16 71 circo : ST ETIENNE EST

Ecole Élémentaire Chavanelle 16 RUE MARCELLIN ALLARD - 7 classes + ULIS
ce.0421952u@ac-lyon.fr - 04 77 25 01 43 circo : ST ETIENNE EST

Ecole Primaire La Jomayère 85 RUE JOMAYERE - 14 classes
ce.0421989j@ac-lyon.fr - 04 77 57 54 01 circo : ST ETIENNE SUD

Ecole Élémentaire Montaud 2 PLACE VITTONNE - 11 classes **REP**
ce.0421990k@ac-lyon.fr - 04 77 32 13 37 circo : ST ETIENNE OUEST

Ecole Élémentaire La Veue 7 RUE CORALY ROYET - 9 classes
ce.0421991l@ac-lyon.fr - 04 77 57 97 29 circo : ST ETIENNE SUD

Ecole Élémentaire Chappe 7 RUE DES FRERES CHAPPE - 16 classes + ULIS **REP**
ce.0422000w@ac-lyon.fr - 04 77 32 35 99 circo : ST ETIENNE OUEST

Ecole Élémentaire Métare Rejaillère 1 CHEMIN CLAUDE BERTHIER - 10 classes + ULIS
ce.0422001x@ac-lyon.fr - 04 77 25 16 22 circo : ST ETIENNE SUD

Ecole Élémentaire Montreynaud Molina 3 RUE FRANZ SCHUBERT - 13 classes + ULIS **REP+**
ce.0422013k@ac-lyon.fr - 04 77 79 24 48 circo : ST ETIENNE NORD

Ecole Élémentaire Paillon 40 RUE PAILLON - 7 classes **REP**
ce.0422014l@ac-lyon.fr - 04 77 33 23 37 circo : ST ETIENNE EST

Ecole Élémentaire Terrasse 17, RUE LEON LAMAIZIERE - 5 classes + ULIS
ce.0422015m@ac-lyon.fr - 04 77 79 32 81 circo : ST ETIENNE NORD

Ecole Primaire Chaléassière 6 RUE J F REVOLLIER - 12 classes
ce.0422021u@ac-lyon.fr - 04 77 74 10 30 circo : ST ETIENNE OUEST

Ecole Élémentaire Rivière Dora 31 RUE AMOUROUX - 9 classes + ULIS
ce.0422041r@ac-lyon.fr - 04 77 57 29 10 circo : ST ETIENNE SUD

Ecole Élémentaire Tardy 2 RUE DES FERRANDINIERS - 7 classes
ce.0422061m@ac-lyon.fr - 04 77 32 12 04 circo : ST ETIENNE EST

Ecole Élémentaire Les Ovides 12 RUE DES OVIDES - 15 classes + ULIS **REP**
ce.0422069w@ac-lyon.fr - 04 77 21 49 86 circo : ST ETIENNE SUD

Ecole Élémentaire Rosa Parks 9 ALLEE RACHEL - 13 classes **REP**
ce.0422086p@ac-lyon.fr - 04 77 59 08 32 circo : ST ETIENNE EST

Ecole Élémentaire Jacquard 6 RUE VICTOR DUCHAMP - 14 classes + ULIS **REP**
ce.0422096a@ac-lyon.fr - 04 77 32 01 10 circo : ST ETIENNE OUEST

Ecole Élémentaire Gaspard Monge 7 RUE GASPARD MONGE - 15 classes **REP+**
ce.0422139x@ac-lyon.fr - 04 77 32 61 58 circo : ST ETIENNE EST

Ecole Primaire Montchovet 10 Impasse DE LA PALLE - 15 classes + ULIS **REP**
ce.0422155p@ac-lyon.fr - 04 77 25 25 72 circo : ST ETIENNE SUD

Ecole Primaire Monthieu 3 RUE LINOSSIER - 9 classes + ULIS
ce.0422156r@ac-lyon.fr - 04 77 33 38 56 circo : ST ETIENNE EST

Ecole Élémentaire Montreynaud St Saëns 13 RUE J.S. BACH - 8 classes **REP+**
ce.0422167c@ac-lyon.fr - 04 77 74 19 50 circo : ST ETIENNE NORD

Ecole Maternelle Montaud 5 BOULEVARD ALBERT 1ER - 6 classes **REP**
ce.0422181t@ac-lyon.fr - 04 77 74 37 24 circo : ST ETIENNE OUEST

Ecole Primaire Paule et Joseph THIOLLIER 4 RUE RÉCHATIN - 18 classes **REP**
ce.0422196J@ac-lyon.fr - 04 77 79 05 70 circo : ST ETIENNE OUEST

Ecole Primaire St Victor/Loire Bréat ROUTE DU BREAT - 5 classes
ce.0422242j@ac-lyon.fr - 04 77 90 82 24 circo : FIRMINY ONDAINE

ST ETIENNE LE MOLARD

Ecole Primaire 74 RUE DE L'ECOLE - 5 classes
ce.0421810p@ac-lyon.fr - 04 77 97 59 50 circo : MONTBRISON

ST FORGEUX LESPINASSE

Ecole Primaire Edith Piaf 18 PLACE DE VERDUN - 2 classes
ce.0420701j@ac-lyon.fr - 04 77 65 64 12 circo : ROANNE OUEST

ST GALMIER

Ecole Primaire La Colombe AVENUE DE LA COISE - 13 classes + ULIS
ce.0421200b@ac-lyon.fr - 04 77 54 01 50 circo : ANDREZIEUX NORD

ST GENEST LERPT

Ecole Maternelle Louis Pasteur 2 RUE DE MONTBRISON - 7 classes
ce.0420708s@ac-lyon.fr - 04 77 90 22 57 circo : ST ETIENNE OUEST

Ecole Élémentaire Louis Pasteur 2 ROUTE DE MONTBRISON - 11 classes
ce.0421593d@ac-lyon.fr - 04 77 90 23 30 circo : ST ETIENNE OUEST

ST GENEST MALIFAU

Ecole Élémentaire La République LA REPUBLIQUE - 1 classes
ce.0420710u@ac-lyon.fr - 04 77 51 43 08 circo : ST ETIENNE SUD

Ecole Primaire L'étang LE BOURG - 7 classes
ce.0421864y@ac-lyon.fr - 04 77 39 07 39 circo : ST ETIENNE SUD

ST GEORGES DE BAROILLE

(PINAY - ST JODARD)

Ecole Primaire LE BOURG - 2 classes
ce.0420715z@ac-lyon.fr - 04 77 65 41 89 circo : FEURS

ST GEORGES EN COUZAN

(CHALMAZEL - JEANSAGNIERE)

Ecole Élémentaire la clé des montagnes LE BOURG - 1 classes
ce.0422289k@ac-lyon.fr - 04 77 24 84 34 circo : MONTBRISON



ST GEORGES HAUTE-VILLE

Ecole Primaire 11 RUE CENTRALE - 7 classes
ce.0420718c@ac-lyon.fr - 04 77 76 09 64

circo : ANDREZIEUX SUD

ST GERMAIN LAVAL

Ecole Primaire CHEMIN DES CÔTES - 6 classes
ce.0422005b@ac-lyon.fr - 04 77 65 41 80

circo : FEURS

ST GERMAIN LESPINASSE

Ecole Primaire 160 RUE DES ECOLES - 5 classes
ce.0420722g@ac-lyon.fr - 04 77 64 52 82

circo : ROANNE OUEST

ST HAON LE CHATEL

Ecole Primaire 58 PLACE DE VERDUN - 3 classes
ce.0420724j@ac-lyon.fr - 04 77 64 41 15

circo : ROANNE OUEST

ST HAON LE VIEUX

Ecole Primaire Bourg 342 RUE DES PALICES - 4 classes
ce.0420725k@ac-lyon.fr - 04 77 64 44 42

circo : ROANNE OUEST

ST HEAND

Ecole Primaire Beauvallon 13 RUE DE L'AVENIR - 8 classes
ce.0421202d@ac-lyon.fr - 04 77 30 42 04

circo : ST ETIENNE NORD

ST JEAN BONNEFONDS

Ecole Maternelle Lamartine 4 RUE DU 8 MAI 1945 - 3 classes + ULIS
ce.0420831a@ac-lyon.fr - 04 77 95 56 83

circo : ST ETIENNE EST

Ecole Maternelle Baraillère 4 RUE J B BRUGET - 4 classes

ce.0420833c@ac-lyon.fr - 04 77 95 08 02

circo : ST ETIENNE EST

Ecole Élémentaire Lamartine 29 BOULEVARD ARISTIDE BRIAND - 6 classes + ULIS

ce.0421663e@ac-lyon.fr - 04 77 95 06 78

circo : ST ETIENNE EST

Ecole Primaire Roger Salengro 28 RUE JEAN MONNET - 5 classes

ce.0421664f@ac-lyon.fr - 04 77 53 28 32

circo : ST ETIENNE NORD

Ecole Élémentaire Flandin 27 RUE VICTOR HUGO - 7 classes

ce.0422127j@ac-lyon.fr - 04 77 95 13 20

circo : ST ETIENNE EST

ST JEAN LA VETRE

(La Chamba, La Chambonie, St Priest La Vêtre)

Ecole Primaire LE BOURG - 2 classes

ce.0420838h@ac-lyon.fr - 04 77 97 82 68

circo : MONTBRISON

ST JEAN SOLEYMIEUX

(SOLEYMIEUX)

Ecole Primaire Bourg 58 ROUTE DE MAROLS - 6 classes

ce.0420736x@ac-lyon.fr - 04 77 76 73 62

circo : ANDREZIEUX SUD

ST JEAN ST MAURICE

Ecole Primaire 98 CHEMIN DE LA FAYARDE - 5 classes

ce.0421959b@ac-lyon.fr - 04 77 63 13 91

circo : ROANNE CENTRE

ST JODARD

(PINAY - ST GEORGES DE BAROILLE)

Ecole Primaire LE BOURG - 2 classes
ce.0420738z@ac-lyon.fr - 04 77 63 41 57

circo : FEURS

ST JOSEPH

Ecole Primaire Bourg LE BOURG - 7 classes
ce.0420739a@ac-lyon.fr - 04 77 75 10 17

circo : RIVE DE GIER

ST JULIEN MOLIN MOLETTE

Ecole Primaire RUE ENTRE DEUX AGES - 4 classes
ce.0420742d@ac-lyon.fr - 04 77 51 51 97

circo : ST ETIENNE SUD

ST JUST EN CHEVALET

Ecole Primaire Bourg ROUTE DE ROANNE - 4 classes
ce.0421511p@ac-lyon.fr - 04 77 65 04 09

circo : ROANNE CENTRE

ST JUST EN BAS

(Palogneux)

Ecole Primaire LE BOURG - 2 classes
ce.0420743e@ac-lyon.fr - 04 77 24 82 51

circo : MONTBRISON

ST JUST LA PENDUE

Ecole Primaire 150, RUE DES ECOLES - 6 classes
ce.0421512r@ac-lyon.fr - 04 77 63 50 24

circo : ROANNE EST

ST JUST ST RAMBERT

Ecole Maternelle Les Erables RUE DES ECOLES - 5 classes
ce.0420750m@ac-lyon.fr - 04 77 36 50 22

circo : ANDREZIEUX SUD

Ecole Élémentaire Thibaud/Marandé 11 BOULEVARD DE LA LIBERATION - 12 classes + ULIS

ce.0420796m@ac-lyon.fr - 04 77 52 34 10

circo : ANDREZIEUX SUD

Ecole Maternelle Jacques Prévert RUE JACQUES PREVERT - 5 classes

ce.0420932k@ac-lyon.fr - 04 77 52 48 81

circo : ANDREZIEUX SUD

Ecole Maternelle Les Barques 60 CHEMIN DES BATELIERS - 2 classes

ce.0420963u@ac-lyon.fr - 04 77 52 31 70

circo : ANDREZIEUX SUD

Ecole Maternelle Bois de la Dame RUE COLETTE - 2 classes

ce.0421759j@ac-lyon.fr - 04 77 52 03 79

circo : ANDREZIEUX SUD

Ecole Primaire Les Cèdres PLACE JEAN GAPIAND - 9 classes

ce.0421926r@ac-lyon.fr - 04 77 55 48 41

circo : ANDREZIEUX SUD

Ecole Élémentaire Les Tilleuls RUE DES ECOLES - 11 classes

ce.0422009f@ac-lyon.fr - 04 77 36 47 17

circo : ANDREZIEUX SUD

ST LAURENT LA CONCHE

(MARCLOPT)

Ecole Primaire RUE DE LA THORANCHE - 2 classes
ce.0420754s@ac-lyon.fr - 04 77 28 92 76

circo : FEURS



ST LAURENT SUR ROCHEFORT**(DEBATS RIVIERE D'ORPRA / L'HOPITAL SUR ROCHEFORT)****Ecole Elémentaire** LE BOURG - 1 classes

ce.0420755t@ac-lyon.fr - 04 77 97 61 49

circo : MONTBRISON

ST LEGER SUR ROANNE**Ecole Primaire** 350 GRANDE RUE - 4 classes

ce.0421561u@ac-lyon.fr - F

circo : ROANNE OUEST

ST MARCEL DE FELINES**Ecole Primaire Bourg** 124 RUE DES SCIEURS DE LONG - 3 classes

ce.0420758w@ac-lyon.fr - 04 77 63 24 93

circo : FEURS

ST MARCELLIN EN FOREZ**Ecole Maternelle** 4, IMPASSE DES ECOLES - 7 classes

ce.0421580p@ac-lyon.fr - 04 77 52 85 93

circo : ANDREZIEUX SUD

Ecole Elémentaire Bourg 21 RUE DE LA PAIX - 13 classes + ULIS

ce.0422079g@ac-lyon.fr - 04 77 52 82 59

circo : ANDREZIEUX SUD

ST MARTIN D'ESTREAUX**Ecole Primaire** 39 RUE DU COMMERCE - 4 classes

ce.0421914c@ac-lyon.fr - 04 77 64 02 31

circo : ROANNE OUEST

ST MARTIN LA PLAINE**Ecole Primaire Bourg** 11 BIS RUE DE LA CURE - 12 classes

ce.0421956y@ac-lyon.fr - 04 77 75 41 50

circo : RIVE DE GIER

ST MARTIN LESTRA**Ecole Elémentaire Bourg** 24 CHEMIN DES SIRENES - 2 classes

ce.0420770j@ac-lyon.fr - 04 77 28 52 55

circo : FEURS

ST MAURICE EN GOURGOIS**Ecole Primaire Bourg** 1 ROUTE DE PERIGNEUX - 12 classes

ce.0421987g@ac-lyon.fr - 04 77 50 30 77

circo : ANDREZIEUX SUD

ST MEDARD EN FOREZ**Ecole Primaire** 31 RUE DE L'ECOLE - 5 classes

ce.0421848f@ac-lyon.fr - 04 77 94 06 58

circo : ANDREZIEUX NORD

ST MICHEL SUR RHONE**(VERIN)****Ecole Primaire** 80 RUE DE LA FAVERGE - 4 classes

ce.0420775p@ac-lyon.fr - 04 74 56 66 43

circo : RIVE DE GIER

ST NIZIER SOUS CHARLIEU**Ecole Primaire** 77, ROUTE DU SORNIN - 6 classes

ce.0420777s@ac-lyon.fr - 04 77 60 87 55

circo : ROANNE EST

ST PAUL EN CORNILLON**Ecole Primaire** 4 ROUTE DE BARRET - 4 classes

ce.0420780v@ac-lyon.fr - 04 77 35 70 80

circo : FIRMINY ONDAINE

ST PAUL EN JAREZ**Ecole Primaire** 130 RUE DE LA PLAGNE - 14 classes

ce.0421973s@ac-lyon.fr - 04 77 73 44 90

circo : ST CHAMOND

ST PIERRE DE BOEUF

Ecole Primaire 5 ROUTE DE CHEZENAS - 7 classes
ce.0422119a@ac-lyon.fr - 04 74 87 10 05

circo : RIVE DE GIER

ST PRIEST LA PRUGNE

(LA TUILIERE)

Ecole Élémentaire 2 PLACE DE L'ÉCOLE - 1 classes
ce.0421809n@ac-lyon.fr - 04 77 62 91 64

circo : ROANNE CENTRE

ST PRIEST LA ROCHE

(VENDRANGES)

Ecole Élémentaire 373 route du Bourg - 1 classes
ce.0420794k@ac-lyon.fr - 04 77 64 96 61

circo : ROANNE EST

ST PRIEST EN JAREZ

Ecole Primaire Jules Ferry 4 RUE JULES FERRY - 8 classes
ce.0421481g@ac-lyon.fr - 04 77 74 00 09

circo : ST ETIENNE NORD

Ecole Primaire George Sand 1 RUE CH DE GAULLE - 8 classes
ce.0422008e@ac-lyon.fr - 04 77 92 53 00

circo : ST ETIENNE NORD

Ecole Primaire Jean Macé 59 ROUTE DE L'ÉTRAT - 6 classes
ce.0422243k@ac-lyon.fr - 04 77 79 05 16

circo : ST ETIENNE NORD

ST ROMAIN EN JAREZ

Ecole Primaire 1 ROUTE COTE GAUTHIER - 2 classes
ce.0420801t@ac-lyon.fr - 04 77 20 76 16

circo : RIVE DE GIER

ST ROMAIN LA MOTTE

Ecole Primaire 174 RUE DE TREBANDE - 5 classes
ce.0421560t@ac-lyon.fr - 04 77 64 52 24

circo : ROANNE OUEST

ST ROMAIN LE PUY

Ecole Maternelle Jean Monnet 1, RUE DU 11 NOVEMBRE 1918 - 7 classes
ce.0420806y@ac-lyon.fr - 04 77 76 63 40

circo : ANDREZIEUX SUD

Ecole Élémentaire Jean Monnet 14 RUE E. REYMOND - 12 classes + ULIS
ce.0421792v@ac-lyon.fr - 04 77 76 61 38

circo : ANDREZIEUX SUD

ST ROMAIN LES ATHEUX

Ecole Primaire ALLEE DES FRENES - 4 classes
ce.0420807z@ac-lyon.fr - 04 77 51 25 58

circo : FIRMINY ONDAINE

ST SAUVEUR EN RUE

Ecole Primaire 11 RUE DU DAUPHINE - 2 classes
ce.0420809b@ac-lyon.fr - 04 77 39 23 40

circo : ST ETIENNE SUD

ST SIXTE

(ARTHUN - BUSSY ALBIEUX)

Ecole Maternelle LE BOURG - 2 classes
ce.0420810c@ac-lyon.fr - 04 77 24 62 00

circo : MONTBRISON

ST SYMPHORIEN DE LAY

Ecole Primaire Bourg 11 RUE DES ÉCOLES - 6 classes
ce.0422244l@ac-lyon.fr - 04 77 64 72 51

circo : ROANNE EST

ST THOMAS LA GARDE



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

Ecole Primaire 47 ROUTE DU LAVOIR - 3 classes
ce.0420814g@ac-lyon.fr - 04 77 96 17 23

circo : ANDREZIEUX SUD

ST VICTOR SUR RHINS

Ecole Primaire 21 RUE DE L'EGLISE - 6 classes
ce.0421513s@ac-lyon.fr - 04 74 64 20 05

circo : ROANNE EST

ST VINCENT DE BOISSET

Ecole Primaire Cherbuet 21 TRAVERSE DES ECOLIERS - 4 classes
ce.0420820n@ac-lyon.fr - 04 77 62 02 21

circo : ROANNE EST

STE COLOMBE SUR GAND

(ST CYR DE VALORGES)

Ecole Élémentaire 74 ROUTE DE VIOLAY - 2 classes
ce.0420554z@ac-lyon.fr - 04 77 63 29 89

circo : FEURS

STE AGATHE BOUTERESSE

Ecole Primaire LE BOURG - 5 classes
ce.0420395b@ac-lyon.fr - 04 77 97 54 74

circo : MONTBRISON

STE CROIX EN JAREZ

(PAVEZIN)

Ecole Primaire LE BOURG - 2 classes
ce.0420555a@ac-lyon.fr - 04 77 20 21 16

circo : RIVE DE GIER

SURY LE COMTAL

Ecole Maternelle Simone Veil 195 CHEMIN DE LA MADONE - 7 classes
ce.0421883u@ac-lyon.fr - 04 77 30 06 22

circo : ANDREZIEUX SUD

Ecole Élémentaire Simone Veil 195 CHEMIN DE LA MADONE - 12 classes
ce.0421888z@ac-lyon.fr - 04 77 30 82 22

circo : ANDREZIEUX SUD

TARENTEAISE

Ecole Élémentaire Le Sapin Géant 24 ROUTE DU PONT SOUVIGNET - 2 classes
ce.0420853z@ac-lyon.fr - 04 77 20 41 65

circo : ST ETIENNE SUD

TARTARAS

(DARGOIRE)

Ecole Élémentaire Jean Pierre VIAL 2 PLACE du PLANIL - 4 classes
ce.0420854a@ac-lyon.fr - 04 77 83 79 64

circo : RIVE DE GIER

UNIAS

(L'HOPITAL LE GRAND)

Ecole Maternelle LE BOURG - 2 classes
ce.0420871u@ac-lyon.fr - 04 77 54 58 58

circo : ANDREZIEUX SUD

UNIEUX

Ecole Maternelle Côte Quart 3 RUE PAUL LANGEVIN - 4 classes
ce.0420879c@ac-lyon.fr - 04 77 56 69 25

circo : FIRMINY ONDAINE

Ecole Maternelle Bourg 19 RUE JEAN MOULIN - 3 classes
ce.0420880d@ac-lyon.fr - 04 77 56 18 76

circo : FIRMINY ONDAINE

Ecole Primaire Claudius Buard 5 RUE DU PRESIDENT ALLENDE - 6 classes
ce.0421205g@ac-lyon.fr - 04 77 56 32 77

circo : FIRMINY ONDAINE



Ecole Élémentaire Jean Jaurès 5 PASSAGE JEAN MACE - 6 classes
ce.0421699u@ac-lyon.fr - 04 77 56 04 74 circo : FIRMINY ONDAINE

Ecole Élémentaire Côte Quart 3 RUE PAUL LANGEVIN - 8 classes
ce.0421910y@ac-lyon.fr - 04 77 56 13 30 circo : FIRMINY ONDAINE

Ecole Primaire Vigneron 14 RUE ETIENNE VISSERIAT - 7 classes + ULIS
ce.0421999v@ac-lyon.fr - 04 77 56 27 54 circo : FIRMINY ONDAINE

URBISE

(SAIL LES BAINS)

Ecole Maternelle LE BOURG - 1 classes
ce.0422062n@ac-lyon.fr - 04 77 64 14 66 circo : ROANNE OUEST

USSON EN FOREZ

Ecole Primaire du Val Chandieu RUE DES ECOLES - 4 classes
ce.0421549f@ac-lyon.fr - 04 77 50 66 17 circo : ANDREZIEUX SUD

VALEILLE

Ecole Primaire Bourg 38 IMPASSE DE L'ECOLE - 4 classes
ce.0420890p@ac-lyon.fr - 04 77 28 98 03 circo : FEURS

VALFLEURY

Ecole Primaire 54 IMPASSE DE L'ECOLE - 2 classes
ce.0420891r@ac-lyon.fr - 04 77 20 85 90 circo : ST ETIENNE NORD

VEAUCHE

Ecole Maternelle Les Glycines 18 AVENUE PACCARD - 5 classes
ce.0421206h@ac-lyon.fr - 04 77 94 74 85 circo : ANDREZIEUX NORD

Ecole Élémentaire Les Glycines 1B AVENUE PACCARD - 9 classes
ce.0421207j@ac-lyon.fr - 04 77 54 61 26 circo : ANDREZIEUX NORD

Ecole Maternelle Marcel Pagnol RUE MARCEL PAGNOL - 4 classes
ce.0421577l@ac-lyon.fr - 04 77 54 63 89 circo : ANDREZIEUX NORD

Ecole Élémentaire Marcel Pagnol 17 ALLEE DES VIOLETTES - 8 classes + ULIS
ce.0421648n@ac-lyon.fr - 04 77 94 78 31 circo : ANDREZIEUX NORD

VEAUCHETTE

Ecole Primaire PLACE JUST DE ROSTAING - 7 classes
ce.0420897x@ac-lyon.fr - 04 77 94 81 02 circo : ANDREZIEUX NORD

VENDRANGES

(ST PRIEST LA ROCHE)

Ecole Primaire RUE DE L'ECOLE - 2 classes
ce.0420898y@ac-lyon.fr - 04 77 64 96 60 circo : ROANNE EST

VERANNE

(ST APPOLINARD)

Ecole Primaire 68 ROUTE DE COLOMBIER - 3 classes
ce.0420899z@ac-lyon.fr - 04 74 87 38 00 circo : RIVE DE GIER



VERRIERES EN FOREZ

(LERIGNEUX - ROCHE)

Ecole Primaire 15 ALLEE DES POMMIERS - 2 classes
ce.0420901b@ac-lyon.fr - 04 77 76 26 16

circo : MONTBRISON

VEZELIN SUR LOIRE

Ecole Primaire Du Pré Vert LE BOURG - 3 classes

ce.0420778t@ac-lyon.fr - 04 77 63 40 29

circo : FEURS

VILLARS

Ecole Maternelle Bois Monzil 1 RUE MIRABEAU - 2 classes

ce.0420904e@ac-lyon.fr - 04 77 74 29 38

circo : ST ETIENNE NORD

Ecole Maternelle Hubert Pouquet 7 RUE DE L HOTEL DE VILLE - 3 classes

ce.0420905f@ac-lyon.fr - 04 77 74 74 21

circo : ST ETIENNE NORD

Ecole Elémentaire Hubert Pouquet 6 RUE DES ECOLES - 8 classes

ce.0420906g@ac-lyon.fr - 04 77 74 75 34

circo : ST ETIENNE NORD

Ecole Maternelle Pierre Verjat RUE DU PECHIER - 3 classes

ce.0421478d@ac-lyon.fr - 04 77 74 75 02

circo : ST ETIENNE NORD

Ecole Maternelle Jean Ravon 2, RUE DES CYCLOTOURISTES - 5 classes

ce.0421514t@ac-lyon.fr - 04 77 74 67 22

circo : ST ETIENNE NORD

Ecole Elémentaire Jean Ravon 2, RUE DES CYCLOTOURISTES - 7 classes

ce.0421535r@ac-lyon.fr - 04 77 74 05 98

circo : ST ETIENNE NORD

Ecole Elémentaire Jean Guitton 15 RUE DU BOIS MONZIL LE HAUT - 4 classes

ce.0421837u@ac-lyon.fr - 04 77 79 64 11

circo : ST ETIENNE NORD

VILLEMONTAIS

Ecole Primaire PLACE DE LA MAIRIE - 4 classes

ce.0420907h@ac-lyon.fr - 04 77 63 18 12

circo : ROANNE CENTRE

VILLEREST

Ecole Maternelle Thomas Pesquet 1068 RUE JEAN MOULIN - 3 classes

ce.0421479e@ac-lyon.fr - 04 77 69 60 17

circo : ROANNE CENTRE

Ecole Elémentaire Thomas Pesquet 32 RUE FRECHAT - 6 classes + ULIS

ce.0421753c@ac-lyon.fr - 04 77 69 63 57

circo : ROANNE CENTRE

Ecole Elémentaire Mirandole 164 route de la Mirandole - 6 classes

ce.0421761l@ac-lyon.fr - 04 77 67 13 00

circo : ROANNE CENTRE

Ecole Maternelle Mirandole 164 route de la Mirandole - 3 classes

ce.0421764p@ac-lyon.fr - 04 77 72 96 90

circo : ROANNE CENTRE

VILLERS

Ecole Primaire Bourg 19 PLACE DE L'ECOLE - 4 classes

ce.0420910l@ac-lyon.fr - 04 77 60 55 03

circo : ROANNE EST

VIOLAY

Ecole Primaire 228 ROUTE DU CHENE - 4 classes

ce.0420911m@ac-lyon.fr - 04 74 63 91 98

VIRICELLES

Ecole Primaire 85 RUE DES ECOLIERS - 2 classes

ce.0420912n@ac-lyon.fr - 04 77 54 92 65

VIRIGNEUX

Ecole Primaire LE BOURG - 3 classes

ce.0420913p@ac-lyon.fr - 04 77 94 40 22

VOUGY

Ecole Primaire Bourg 4 RUE DES ECOLES - 5 classes

ce.0421480f@ac-lyon.fr - 04 77 65 34 81

circo : ROANNE EST



circo : FEURS

circo : ANDREZIEUX NORD

circo : ANDREZIEUX NORD



NOS ALERTES : retrouvez ci-après la liste des mises à jour sur les règles du mouvement et nos alertes, grâce à vos remontées et suivant les réponses de la DSDEN.



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

21 avril , ci-dessous, les réponses de la DSDEN aux questions posées par le SNUipp-FSU :

► **Bonification rapprochement de conjoint :**

La bonification fonctionne-t-elle pour des personnels venant d'un autre département, en tenant compte de leur affectation actuelle (année N) ? Oui

Les personnels ne peuvent pas saisir la commune de leur conjoint si ce dernier travaille dans un département limitrophe, comment font-ils ? C'est une problématique générale dans SIAM et pas spécifique à la Loire. Nous indiquons aux personnes qui nous appellent de sélectionner la commune dans le département la plus proche de celle de l'autre département où se trouve l'emploi du conjoint. Au niveau de la DIPER, pour le calcul des kilomètres ce sont les éléments déposés sur Valere qui sont ensuite pris en considération pour l'attribution des points de bonification.

► **Bonification direction :** *Comment faire pour les personnels faisant fonction venant d'un autre département ? Doivent-ils solliciter l'avis de leur IEN actuel ? Que doivent-ils produire comme éléments et auprès de qui doivent-ils les verser ?* Nous sommes en lien avec les DSDEN d'origine et demandons aux personnes concernées de nous faire remonter également un avis de leur IEN actuel.

► **Postes à profil :**

o *Quel est le calendrier des résultats pour les PàP ?* Les résultats seront transmis entre le 24 et le 26 mai

o *Quelles relations entre les résultats du mouvement et les nominations pour les PàP ? Ceci afin d'éviter une situation de double nomination à la fois sur un PàP et sur liste à 40.* Les postes libérés par les personnes retenues sur des postes à profils pourront donc être pris en considérations par l'algorithme et les vœux qu'ils auraient pu faire par ailleurs dans SIAM pourront être neutralisés.

o *Pour les postes à profil, nous ne comprenons pas pourquoi vous bloquez les entretiens sur certains postes. En effet, comment savoir si un collègue ne va pas partir par le jeu du mouvement ? Par exemple, qu'en sera-t-il des postes de direction REP/REP+ qui seront libérés au mouvement ?* Nous organiserons une nouvelle commission si nécessaire. Les postes qui seront libérés ensuite pour les personnes retenues sur ces postes de direction seront pourvus à titre provisoire lors de la phase d'ajustement. Dans la limite où, afin de ne pénaliser personne, il a été décidé de ne profiler le poste qu'à l'occasion de sa vacance, il est difficile de faire autrement. *Pour le SNUipp-FSU cette procédure est incompréhensible et contraire aux principes même du mouvement, ces postes devraient passer en 1er phase pour favoriser la mobilité des agents. Ceci va "produire" des affectations à titre provisoires inutilement.*

o *Même question pour les postes ULIS 2nd degré ? Ces postes ULIS 2nd degré sont très fermés (vous en donnez 4 dans la fiche de poste) mais qu'en est-il des personnels qui souhaitent changer d'ULIS, comment peuvent-ils postuler ?* Pas de réponses de l'IA

o *Qu'en est-il des deux nouvelles ULIS 2nd degré qui n'apparaissent pas sur la fiche de poste, comment les solliciter ?* Pas de réponses de l'IA

o *Comment peuvent faire les collègues qui sont intéressés par une autre ULIS que celle de la fiche de poste ?* La logique des postes susceptibles d'être vacants sur lesquels se positionnent les personnes dans SIAM ne vaut pas pour les postes à profil. Les entretiens portent sur l'aptitude aux missions du candidat mais permet également d'évaluer sa capacité à répondre à certaines spécificités sur certains postes particuliers. Les candidats ont néanmoins la possibilité, lors des entretiens, d'indiquer leur volonté de se positionner sur d'autres postes de même nature où qu'ils se trouvent. *Pour le SNUipp-FSU, ici encore la procédure est illogique et incompréhensible.*

o *Pourquoi ne pas faire comme les autres années, c'est-à-dire des entretiens pour le type de poste avec classement, et ensuite, selon les postes libérés et d'après l'ordre de classement, les personnels choisissent ?* Les personnes seront bien classées comme les années précédentes, le rang 1 obtenant le poste. Lorsqu'il y a plusieurs postes de même nature, les candidats auront eux-mêmes à les classer par ordre de préférence ou n'en choisir qu'un s'ils le souhaitent. S'ils sont classés mais n'obtiennent pas de poste, ils constitueront bien un vivier pour la suite et pourront être sollicités sur des postes laissés vacants à l'issue de la phase informatisée. *Pour le SNUipp-FSU, cette réponse semble en contradiction avec les réponses précédentes.*

o *Pour les PàP direction REP / REP+ ou autres PAP bloqués, mais qui apparaissent sur SIAM, ils peuvent être demandés au mouvement. Donc, les personnels candidats doivent-ils les solliciter sur SIAM ou l'entretien suffit-il ?* C'est l'entretien qui entérine la candidature. Nous avons noté la confusion générée par le fait, qu'antérieurement ces postes étaient indiqués dans SIAM. Nous allons apporter sur la page internet mouvement des précisions ce jour afin d'éviter de clarifier les choses. *Commentaire au sujet des PàP : si vous êtes intéressé par un poste à profil quel qu'il soit et où qu'il soit nous vous conseillons de postuler et de passer les entretiens afin de présenter votre candidature.*



▶ **Poste 648 : TR accueil primo-arrivant ?** *Nous ne comprenons ni l'intitulé, ni la mission du poste. Nous ne comprenons pas non plus ce fléchage. Pour nous il s'agit d'un support de TR normal. Nous devons travailler dans AGAPE pour voir ce qu'il en est.*

▶ **Des postes ERSH sont bloqués en dehors des règles de priorités** Nous avons pris en considération le travail de qualité, l'investissement notable des personnes affectées à titre provisoire sur ces missions et pour leur donner l'opportunité par ailleurs de mener à terme leur certification. Elles seront ainsi reconduites à titre provisoire l'an prochain. La continuité l'année prochaine du travail fait cette année dans ce contexte particulièrement complexe (vous nous avez-vous-même fait remonter les difficultés particulièrement prégnantes cette année avec les élèves à besoins particuliers) nous paraît essentiel.

Les candidats en formation CAPPEI cette année sont maintenus sur leur poste car ils n'ont pas pu aller au terme de leur certification (Covid), en revanche, nous comprenons pas les différences entre candidats en formation et candidats libres. A priori, tous les candidats CAPPEI ne bénéficient pas d'un maintien sur leur poste. En cas de doute, nous contacter et/ou contacter la DSDEN.

▶ **Prévoir la phase d'ajustement** : *comment la DSDEN va-t-elle recueillir les informations Nécessaires et précises car les zones sont très larges ? Il faudrait un minimum d'informations pour pouvoir nommer les personnels, notamment dans le cas où l'administration sera obligée de les nommer en dehors de leur zone large. Comme indiqué lors de nos échanges, seront pris en considération les vœux affichés lors de la phase informatisée, et notamment le vœu précis qui est la référence géographique qui continuera à servir de repère dans la limite des postes disponibles. Le SNUipp-FSU va de nouveau intervenir pour que les personnels puissent faire part d'informations précises sur leurs souhaits.*

▶ **15 avril : Bonification pour réitération du 1er vœu** : **CONTRAIREMENT** à ce qu'a dit la DSDEN en préparation du mouvement, si l'école visée a été fusionnée ou regroupée, le logiciel ne prend pas automatiquement en compte votre bonification. Il faut informer la DIPER (par ce.ia42-mouvindra@ac-lyon.fr) de votre situation et de votre demande pour bénéficier de la bonif. Les services vont essayé d'appliquer manuellement les bonifications (sans certitude).

▶ **Postes à profil** : [ils sont publiés sur les site de la DSDEN](#)

▶ **Écoles primaires** : Attention de bien demander les codes élémentaires et préélémentaires pour les écoles primaires.

▶ **(15 avril) La plateforme VALERE** fonctionne à partir de jour pour notre département, suite à nos demandes (et à vos remontées) !

▶ **Titulaires de secteur** : Il faudra bien penser à garder un double de vos vœux annexe 6 car cette fiche ne sera pas remplie chaque année.

▶ **15 avril** : rectifications et ajout d'adresses mail d'écoles (Lentigny, Huit Mai à Feurs et P&J Thiollier à Saint-Etienne)

▶ **10 avril** : La Bonification REP n'est pas accessible aux TRS, contrairement à ce que nous avait dit la DSDEN